

# LE CONGRÈS CONSTITUTIF LE 9 FÉVRIER... ...CELUI DE JIL DJADID «COURANT FÉVRIER»

page5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1481 Vendredi 27 - Samedi 28 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TIZI-OUZOU

## Chérif Kheddam enterré hier

Lire notre supplément culture 11, 12, 13 et 14

### TRAFIC DANS LA DISTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

## LA LEÇON DE LAGHOUAT

Lire en page 3



### UN DÉCRET EN COURS D'ÉLABORATION



## Une nouvelle loi pour les taxis

Lire en page 4

### SURFACTURATION DES MÉDICAMENTS

## Ould Abbès promet de sanctionner les auteurs

● Les personnes impliquées dans des affaires de surfacturation de médicaments seront sanctionnées, a indiqué, jeudi dernier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Lire en page 4

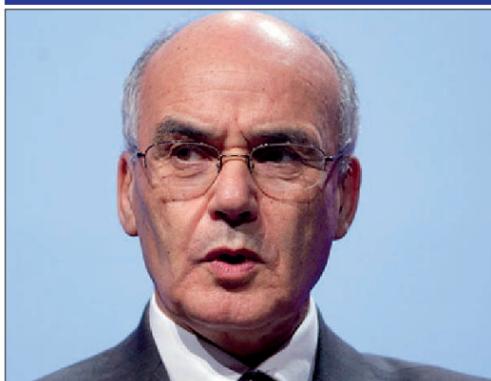
### AFFAIRE EEPAD – ALGÉRIE TÉLÉCOM



## Benhamadi : «Le litige n'est pas réglé»

Lire en page 4

### EXPORTATION DE PÉTROLE



## Pas de changement dans le programme

Page 6



200

personnes, dont des mercenaires tchadiens, ont été arrêtées après les dernières violences à Kano, dans le nord du Nigeria, a-t-on indiqué jeudi de source policière.

390

millions de dinars ont été dégagés en faveur de la wilaya de Laghouat pour entretenir plusieurs axes de son réseau routier et éliminer les "points noirs", a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des travaux publics (DTP).

40

nouveaux projets de développement communautaire seront lancés dans les prochains jours dans la wilaya de Tébessa, a-t-on indiqué, mercredi, à la Direction locale de l'Action sociale (DAS)

## Des structures douanières pour les régions frontalières



Le Directeur général des Douanes algériennes, M. Mohamed Abdou Bouderbala, a fait état, mercredi à Tamanrasset, d'un programme de réalisation de nouvelles structures douanières pour le contrôle des échanges commerciaux et la lutte contre la contrebande dans les zones frontalières. « Ces nouvelles structures seront équipées en moyens de contrôle appropriés aux activités douanières et offriront de bonnes conditions de travail pour les douaniers », a indiqué le DG des Douanes lors d'une visite d'inspection à certaines structures relevant de son secteur dans la région de l'Ahaggar, dans l'extrême sud du pays. M. Bouderbala a procédé, lors de sa tournée, à l'inauguration du nouveau siège de l'inspection divisionnaire des Douanes de Tamanrasset, dont il a inspecté les différents services, ainsi qu'à la visite, dans la région d'Aïn-M'guel (130km de Tamanrasset), le siège de la brigade polyvalente des Douanes. Intervenant à cette occasion, M. Bouderbala a indiqué que "la wilaya de Tamanrasset a été choisie pour abriter cette année les festivités de la Journée mondiale des douanes", ajoutant que "cette région constitue, outre le fait d'être une zone d'intenses activités commerciales avec les pays limitrophes, un point de rapprochement avec ces pays".

## Quand les artistes snobent la reine



Plus de 250 personnalités du monde des arts ont refusé les honneurs décernés par la reine Elizabeth II d'Angleterre à ceux qui ont rendu des services exceptionnels à la nation, révèlent des documents officiels confidentiels qui ont été publiés jeudi.

Parmi ceux qui ont dit "non" à ces honneurs figurent le peintre Lucian Freud, le sculpteur Henry Moore et l'écrivain Roald Dahl. On relève aussi le cinéaste Alfred Hitchcock en 1962, qui a fini par céder en acceptant d'être fait Chevalier par la reine peu de temps avant sa mort en 1980. Le peintre Francis Bacon et les romanciers L. S. Lowry et Aldous Huxley font également partie de la liste de ceux qui ont refusé ces honneurs. On croise aussi le poète Philip Larkin et les romanciers Evelyn Waugh et Graham Greene. Cette liste, que les autorités britanniques ont dû publier en vertu de la législation sur la liberté de l'information, ne comporte que des noms de personnalités défuntées. Aucune raison n'est fournie par les autorités à l'appui de ces refus. "Tout cela est une mascarade absurde", avait un jour commenté dans le Sunday Times le romancier J. G. Ballard, sollicité en 2003 pour une récompense royale. "On donne des tonnes de médailles au nom d'un empire évanoui, et cela fait de nous la risée du monde."

## Une banque postale dans trois ans

Le ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, a annoncé jeudi à Alger que l'examen du projet de création d'une banque postale sera lancé durant l'année en cours et sera fin prêt dans trois ans. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Benhamadi a précisé que les étapes préparatoires du projet demandent du temps et ont trait à plusieurs aspects, dont l'aspect juridique et celui de la formation outre l'exploitation du réseau électronique au niveau des bureaux de poste.



Relevant du groupe Algérie Poste, cette banque se propose de "faciliter les services bancaires et de les rapprocher du citoyen", notamment dans les régions éloignées, a indiqué le ministre. Par ailleurs, M. Benhamadi a évoqué un autre projet qui concerne le vote électronique durant les échéances électorales afin de permettre à la communauté algérienne établie à l'étranger d'accomplir son devoir électoral. La concrétisation de cette idée dépendra, a ajouté le ministre, de la mise en place d'un réseau électronique national sécurisé et de l'introduction de nouvelles technologies".

## Une Britannique traverse l'Antarctique... en vélo



Helen Skelton a rempli sa mission. L'animatrice télé pour enfants de 28 ans, qui officie en Grande-Bretagne,

s'est fixé un défi, celui de parcourir 805 kilomètres à travers l'Antarctique en 18 jours seulement (30 avec les journées "bivouac"). Un objectif pas évident à atteindre vu qu'elle n'a eu droit qu'au ski, au kite-ski et au vélo comme moyens de transport. Aucun engin à moteur n'a été autorisé, mais seulement des véhicules utilisant uniquement le vent et l'énergie humaine. Ce périple s'est déroulé dans le cadre d'une opération caritative au profit de l'association Sport Relief. Cette traversée a été une véritable expédition. Un traîneau qui pèse 82 kilos, des températures avoisinant les -50° C, sans parler des vents polaires. La présentatrice n'a pas évidemment été seule. L'explorateur norvégien Niklas Norman et une équipe logistique l'ont accompagné dans son expédition. Certaines étapes faisaient 60, voire 100 kilomètres. Ce plus long épisode a été d'ailleurs achevé en kite-ski en à peine 7 h 28. Des journées ont même dépassé les 14 heures. Au total, Helen Skelton aura parcouru 525 km en kite-ski, 166 km à vélo et 109 kilomètres en ski de fond. Pour le vélo, il ne s'agit évidemment pas d'une simple bicyclette, mais d'un Hanebrink avec des roues munies de pneus de 20 centimètres d'épaisseur. A son arrivée, l'animatrice, citée par Technologic Vehicles, a déclaré être éreintée moralement et physiquement. Elle précise aussi qu'elle n'a pu se laver qu'une seule fois en 30 jours.

## Arrestation d'un des deux évadés du tribunal de Relizane

Un des deux individus condamnés qui se sont évadés dimanche soir du tribunal de Relizane au terme de leur procès a été arrêté par des éléments de la sûreté de wilaya, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire. Le fugitif, âgé de 20 ans, a été arrêté mardi soir dans la ville de Sidi Khettab (20 km au nord de Relizane). L'autre fugitif est activement recherché, a ajouté la même source. Les deux évadés ont réussi à prendre la fuite à la fin de l'audience. C'est au moment où les forces de l'ordre allaient reconduire 54

détenus vers les fourgons que ces derniers ont tenté de s'échapper de la salle où ils étaient gardés pour essayer de s'engouffrer vers la porte de sortie. Les policiers étaient parvenus, toutefois, à empêcher cette tentative d'évasion collective de détenus, mais deux d'entre eux avaient réussi à s'échapper. Les deux individus, âgés de 20 et 31 ans venaient de comparaître devant le tribunal de Relizane qui les a condamnés respectivement à 18 mois et 3 années de prison ferme.

D  
I  
X  
I  
T

## Amar Ghoul :

« Le projet de dédoublement de voie de la RN-6, qui part d'Oran jusqu'à Bordj Badji Mokhtar (Adrar), via plusieurs wilayas du nord-ouest et sud-ouest du pays, qui est réalisé avec des expertises et des compétences nationales, pour la réalisation, l'étude et le contrôle, revêt une importance particulière pour l'impulsion de la dynamique de développement des régions du Sud, la réduction des accidents de circulation, la liaison entre les wilayas du Nord et du Sud et le désenclavement des zones sahariennes. »

TRAFIC DANS LA DISTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

## La leçon de Laghouat

Finale, la contestation populaire de la liste des 190 logements distribués à Laghouat était fondée. Car le trafic autour de cette liste, qui a été à l'origine de la colère des populations de cette wilaya, a été prouvé.

PAR KAMAL HAMED

En effet les différentes enquêtes enclenchées suite aux manifestations qui ont secoué Laghouat au début de ce mois de janvier, sont arrivées à la conclusion qu'il y avait au moins 28 indus bénéficiaires. Il se pourrait que ce nombre soit plus important puisque les enquêtes, menées par les services de sécurité et les services administratifs, se poursuivent encore. Pour l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui a révélé jeudi les premiers résultats de cette enquête, il est évident que les «indus bénéficiaires de ces logements destinés à la résorption de l'habitat précaire devront libérer les logements». Selon le directeur par intérim de

l'OPGI de Laghouat, Mohamed Merouane, qui s'est confié à l'APS, ces indus bénéficiaires avaient, par le passé, bénéficié d'aides à l'habitat rural ou disposent de terrains à bâtir, dans les wilayas de Laghouat et de Djelfa. Il semble que les autorités vont prendre dans les plus brefs délais les mesures qui s'imposent pour faire «déloger» les indus bénéficiaires. Ces derniers, notamment s'ils refusent de quitter les lieux, seront en outre poursuivis en justice. Cependant, ce responsable n'a fait aucunement référence aux vrais coupables, ceux qui sont à l'origine de cette situation. Il s'agit bien sûr des responsables au niveau de la commission locale qui a procédé à cette opération de distribution de ces 190 logements. Une opération entachée donc de moult irrégularités. Des irrégularités



Logement social, l'objet de toutes les convoitises.

POUR RÉCLAMER LEURS LOGEMENTS

## Protestation des souscripteurs au site AADL de Draria

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des dizaines de souscripteurs au site de logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) d'Ouled Bouzid (commune de Draria - Alger) ont organisé jeudi un nouveau sit-in devant le siège de l'Agence à Saïd Hamdine (Alger), réclamant la distribution de ces habitations, alors que l'AADL a qualifié ce mouvement d'"excessif". Mécontents, les bénéficiaires ont accroché plusieurs banderoles sur le mur d'enceinte du siège de l'AADL, dénonçant l'"injustice" et l'"absence de réaction des pouvoirs publics aux différentes actions de protestation". "Nous avons souscrit au programme AADL de 2002. Nous avons versé la première tranche (10% de la valeur totale du logement) durant la même année. Récemment, au cours d'une audience, le directeur général de l'AADL nous a déclaré que 150 logements étaient «achevés et non distribués». Nous demandons, alors, à ce que ce nombre de logements nous soient remis", a déclaré à l'APS un des représentants des souscripteurs. Les représentants des protestataires, a-t-on appris, ont formulé aujourd'hui une demande d'audience auprès de l'agence, sans toutefois,

être reçus par les responsables de l'AADL. Contactée en vue de donner des indications sur cette situation, la responsable de la communication auprès de l'AADL a indiqué que "nous ne les avons pas reçus parce qu'ils doivent d'abord s'organiser et s'entendre entre eux", estimant que cette protestation est "excessive". Selon la même source, la distribution de logements au site de Ouled Bouzid de Draria a été "gelée à la demande des concernés", ce que l'un des représentants de ces familles a nié, notant que les souscripteurs s'étaient "organisés et ont désigné des personnes pour les "représenter" auprès de l'AADL a qui ils ont demandé audience. L'AADL, qui a eu à s'expliquer publiquement sur le cas du site d'Ouled Bouzid a assuré, sur son site internet, que "tous les bénéficiaires en possession d'une affectation à Draria sont maintenus dans cette localité", ajoutant qu'aucun parmi ces bénéficiaires "ne sera délocalisé ou réaffecté vers un autre site".

L'agence, selon la même source, a envisagé d'arrêter la livraison "partielle et continue" des logements de ce site du fait de l'"opposition" des bénéficiaires à ce système, décidant que "tous les bénéficiaires restants seront logés après l'achèvement total de l'ensemble des immeubles".

L. B.

ETUDE DE PROJETS DE SITES D'HABITATIONS

## Moussa dément l'octroi de marchés à des bureaux étrangers

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, a démenti l'octroi à des bureaux étrangers de marchés pour l'étude de projets de réalisation de logements. "Aucune étude concernant les projets de logement n'a été confiée à un bureau étranger", a affirmé M. Moussa en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales soulignant que le ministère n'était, au demeurant pas habilité à octroyer ce genre de marchés eu égard au dispositif régissant ces opérations. Le ministre a rappelé dans ce contexte que "les projets d'études sont pris en charge par des commissions locales conformément à un cahier de charges, outre les dispositions réglementaires qui permettent de retenir la meilleure étude à travers le territoire national en vertu de la loi sur les marchés publics". Les comités d'arbitrage composés d'architectes "tranchent sur la base de critères prédéfinis", a-t-il ajouté.

Concernant les allégations de "dissidents" de l'Ordre des architectes, M. Moussa a affirmé qu'il "ne pensait pas que des bureaux

étrangers soient intéressés par les études de projets de logements" en Algérie "du fait de la valeur minimale appliquée dans le pays, soulignant que même les marchés "de gré à gré passent par le Conseil des ministres".

Le représentant des dissidents de l'Ordre national des architectes, Athmane Touileb avait dénoncé mercredi "le fait que les architectes soient négligés par les autorités publiques notamment le ministère de l'Habitat". Il avait affirmé que ces derniers "sont exclus volontairement des marchés relatifs aux programmes de logement au profit de bureaux étrangers".

M. Moussa a exprimé son étonnement face à de telles assertions appelant ces parties à la retenue et à mieux s'informer "des lois et résolutions régissant ces opérations". De son côté, le président de l'Ordre national des architectes a appelé dans un communiqué à se démarquer de "toute manifestation autre que celles organisées par l'instance" estimant que "ce genre d'agissements n'engagent que leurs auteurs".

R. N.

relevées par les contestataires car dès l'affichage de cette liste, le mouvement de protestation a commencé. La tension était très vive dans cette wilaya durant plusieurs jours et d'aucuns ont craint le pire. Ce, d'autant que des échauffourées ont éclaté avec les forces de l'ordre qui ont arrêté des dizaines de manifestants. Les associations de la société civile ont alors rejoint les rangs des protestataires qui estimaient que «parmi les 190 logements distribués, un seul a été attribué à un habitant de Laghouat». «La distribution des logements sociaux par le chef de daïra ne s'effectue pas dans la transparence», affirmait ainsi un communiqué du bureau de Laghouat de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme. Les contestataires, qui continuent jusqu'à aujourd'hui, ont observé un sit-in au niveau d'une placette du quartier Maâmourah, ils disent que «les bénéficiaires se sont installés depuis peu à Laghouat, où ils ont construit des baraques. Ils ont pu obtenir des certificats de résidence». Selon d'autres protestataires, «25 personnes d'une même famille ont bénéficié de logements alors qu'ils ne sont pas dans le

besoin». La mobilisation des contestataires, qui ont observé une grève générale et un sit-in devant le siège de la wilaya avant d'être «délogés», a fini par être payante puisque les autorités locales ont reculé lorsqu'elles ont ouvert des enquêtes et ce, sur injonction des autorités centrales d'Alger. Mais pour l'heure aucun responsable de cette situation n'a été relevé de ses fonctions alors que les protestataires accusent le chef de daïra d'avoir fait dans le favoritisme, le népotisme et les passe-droits. Cet exemple de Laghouat n'est pas un cas isolé, loin s'en faut. Car ces pratiques néfastes existent partout et l'on comprend dès lors pourquoi il y a contestation à chaque distribution de logements sociaux. Et très souvent les responsables «corrompus» et fautifs demeurent impunis. Face à cette situation les pouvoirs publics doivent agir contre ces pratiques malveillantes et châtier les responsables et ce afin d'éviter que les événements de Laghouat ne se reproduisent ailleurs. En somme le cas de Laghouat doit servir de leçon.

K. H.

SOUS LA PLUME

## Tant qu'il y aura des usurpateurs

PAR SORAYA HAKIM

Une liste de logements affichée, des passe-droits toute honte bue, il en faut pas plus pour faire exploser le chaudron de la colère des citoyens de Laghouat qui ne se sont pas laissés intimider par les forces de l'ordre, qui ont campé autour du siège de la wilaya durant six jours. Le wali, devant l'ampleur des émeutes et la détermination des contestataires, a annulé la liste et a mis sur pied une commission d'enquête pour déboucher les tricheurs et situer les responsables. L'enquête administrative et sécuritaire à tous les niveaux a porté ses fruits.

Il s'est trouvé que 28 personnes qui par le passé avaient bénéficié d'aides à l'habitat rural se sont retrouvées par la connivence de l'administration, bénéficiaires de logements sociaux au détriment de ceux qui attendaient leur toit comme on attend le Messie. Les usurpateurs sont légion à travers le territoire national. Les listes ont de tout temps fait l'objet de manifestations pour réclamer justice auprès des élus locaux sourds aux multiples suppliques des véritables bénéficiaires qui se retrouvent exclus de ces mau-

dités listes. L'intervention du wali de Laghouat pour rectifier le tir et donner ainsi des gages de transparence en impliquant la société civile devrait faire tâche d'huile aux autres wilayas du pays qui connaissent à chaque distribution des émeutes que l'on pourrait éviter s'il n'y avait pas autant de favoritisme et de «rechoua». Les demandes ne sont pas satisfaites et les citoyens attendent depuis près de vingt ans un hypothétique logement. Il y a aussi le fait que sur 1500 demandes pour un quartier de la capitale seuls 60 ou 80 logements sont distribués, de quoi attiser la colère citoyenne. L'Etat, s'il ne veut pas que le vent de la

colère souffle d'Est en Ouest devra mettre en place des mécanismes comme l'avait suggéré la rapporteuse des Nations unies qui avait remis en juillet des recommandations sur le logement.

Car il ne suffit pas de publier des listes de bénéficiaires pour ensuite introduire des recours qui, au demeurant, n'aboutissent jamais. Il faut associer le citoyen au processus de l'opération selon des critères pour la sélection. Ce ne sera pas encore pour demain.

S. H.

## SURFACTURATION DES MÉDICAMENTS

# Ould Abbès promet de sanctionner les auteurs

Les personnes impliquées dans des affaires de surfacturation de médicaments seront sanctionnées, a indiqué jeudi dernier, à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

PAR MOKRANE CHEBBINE

"Nous avons transmis les dossiers à qui de droit et la justice fera son travail", a déclaré Djamel Ould Abbès, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. Le ministre a rappelé que les dossiers des personnes impliquées dans la surfacturation de médicaments ont été transmis aux min-



Djamel Ould Abbès.

istères des Finances et du Commerce, ainsi qu'aux services des Douanes. Il a ajouté qu'il était responsable du secteur de la santé et qu'il n'allait pas revenir sur sa décision de sanctionner les importateurs qui ont surfacturé des produits pharmaceutiques. Ould Abbès a précisé que les montants de la surfacturation, qui a touché 38 produits, ont été estimés pour l'année 2011 à 94 millions de dollars. Par ailleurs, Djamel Ould Abbès a indiqué que l'ouver-

ture de centres hospitalo-universitaires (CHU) dans les wilayas du Sud du pays nécessite la formation de spécialistes. "Nous ne pouvons pas programmer la réalisation de nouveaux CHU dans des zones où l'occupation des lits dans les hôpitaux ne dépasse pas les 41%", a expliqué le ministre de la Santé lors d'une séance plénière à l'APN. "Il y a un manque de médecins et de spécialistes dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux", a

ajouté Djamel Ould Abbès, en réponse à la question d'un député de Djelfa sur la non réalisation d'un CHU dans cette wilaya. Il a rappelé, à cet égard, qu'un projet d'ouverture d'une faculté de médecine dans une des wilayas du sud pour former des cadres est en cours d'étude. "Le projet est en cours d'étude et sera fin prêt avant la fin du premier semestre 2012", a assuré le ministre de la Santé. Après avoir relevé que le centre de protection maternelle et infantile de Djelfa est un "modèle" pour toutes les wilayas du sud, Ould Abbès a souligné que cette wilaya réceptionnera prochainement plusieurs structures de santé d'une capacité de 480 lits, ce qui portera le nombre total de lits disponibles à 1.849. Il a ajouté que le centre anti-cancer de Djelfa sera, quant à lui, livré durant le premier trimestre de l'année 2012. Ould Abbès a rappelé que la wilaya de Djelfa a bénéficié ces dernières années de 8 polycliniques, 2 cliniques d'hémodialyse, 4 services d'urgence médicale et d'une annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie.

M. C.

## UN DÉCRET EN COURS D'ÉLABORATION

### Une nouvelle loi pour les taxis

Les exploitants des taxis-compteurs ou collectifs, devront bientôt se soumettre à une nouvelle réglementation. L'activité de chauffeur de taxi sera ainsi restructurée afin d'améliorer les prestations offertes par ce mode de transport, à en croire les responsables du secteur. Ainsi, un nouveau cadre juridique régissant l'activité des voitures-taxis est en cours d'élaboration par le ministère des Transports. C'est ce qu'a fait savoir, jeudi dernier à Alger, le ministre des Transports, Amar Tou.

Dans sa déclaration à la presse, en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le premier responsable du secteur a annoncé qu'après consultation de l'ensemble des parties concernées, un nouveau décret est en cours d'élaboration. Pourquoi un nouveau décret ? L'actuel décret en vigueur, ne garantit-il pas suffisamment les intérêts et du client et de l'exploitant ? Le ministre dira que l'objectif est de garantir «le respect des règles régissant l'activité des voitures-taxis». De quelles règles s'agit-il exactement ? Amar Tou a précisé que parmi les règles que renfermera le texte, figurent notamment l'obligation de la tarification sur la base du taximètre et la nécessité d'assurer le transport pendant les jours de fête et de nuit. Il faut dire que trouver un taxi la nuit, pendant les jours de fête et surtout les heures de pointe relève du miracle. S'agit-il d'un déséquilibre disproportionné entre l'offre et la demande ? M. Tou a estimé que : «Le manque de voitures-taxis est flagrant à des heures et des jours précis», en particulier lors des jours de fête. D'ailleurs, a-t-il souligné, 15.800 permis de place ont été livrés en 2011 avec la collaboration du ministère des Moudjahidine et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Pour ce qui est des taxis clandestins, «leur nombre est entre 10 et 15% du total du parc des voitures taxis», a fait savoir le ministre des Transports. A cet effet, le ministre a mis l'accent sur l'intervention de plusieurs secteurs pour mettre fin à cette activité. Sur un autre plan, M. Tou a rappelé l'existence de grands projets d'extension des lignes ferroviaires reliant le nord et le sud du pays, précisant qu'un certain nombre d'entre eux ont d'ores et déjà été soumis à l'étude et à la réalisation.

A. B.

## FACTURE DE L'IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

### Hausse de 17 %

PAR LARBI GRAÏNE

La facture d'importation de médicaments a enregistré une hausse de 17% en 2011. C'est ce qu'a rapporté jeudi l'APS citant le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes algériennes. L'Algérie a dépensé pour couvrir ses besoins en produits pharmaceutiques 1,95 milliard de dollars (mds USD) en 2011, contre 1,67 md USD en 2010. Cette hausse de la facture n'a pas entraîné pour autant précise la même source une augmentation significative de la quantité importée puisqu'il n'y a été enregistré que 2,2% de hausse, soit 24.362 tonnes en 2011 contre 23.835 tonnes en

2010. Les plus grosses dépenses concernent les médicaments à usage humain. Celles-ci se sont élevées à 1,87 md USD en 2011, contre 1,610 md USD en 2010, soit une hausse de 16,55%. Mais on peut remarquer ce formidable bond des produits parapharmaceutiques qui viennent ainsi prendre la seconde position avec 57,03 millions USD, contre 44,62 millions USD en 2010, soit une hausse de 27,8%. La consommation vétérinaire n'est pas en reste. Elle aussi, a enregistré une hausse qui est de l'ordre de 11,86% selon la même source. Ainsi les achats sont passés de 19,31 millions en 2010 à 21,59 millions USD en 2011. Selon la même dépêche, des sources proches du ministère de la

Santé attribuent la progression de la facture d'importation au fait que les prix sur le marché international des médicaments à base de molécules, ont connu une hausse de leurs prix et ce, d'autant plus qu'ils sont protégés par les droits de propriété. Les mêmes sources du ministère de la Santé font remarquer que d'importantes quantités de médicaments ont été importées «entre juin et octobre par les quelque 60 opérateurs présents sur le marché national». Ce qui a eu pour effet de gonfler la facture des médicaments en 2011. A noter que les autorités promettent pour l'année 2012 un contrôle «rigoureux» de l'importation des produits pharmaceutiques.

L. G.

## INTERNET EN ALGÉRIE

# Taux de 50 % d'abonnement visé à l'horizon 2014

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), ambitionne de porter le taux d'abonnement au réseau Internet dans le pays de 20 % à 50 % d'ici à 2014, a affirmé M. Moussa Benhamadi. Le ministre, qui répondait, jeudi dernier, à une question orale au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), portant sur «les mesures à prendre pour l'amélioration des prestations Internet», a estimé que le taux des prestations Internet «demeure encore modeste». Il précisera, par ailleurs, que tous les efforts déployés jusqu'à présent ont été en deçà des attentes et que des actions sont entreprises pour rattraper les retards. Parallèlement, le ministre a tenu à souligner les efforts que l'Etat continue de déployer pour la généralisation d'Internet à haut débit dans le Sud, les Hauts-Plateaux, les montagnes et dans les régions isolées. Abordant les mesures prises pour améliorer et généraliser les prestations Internet et élever le taux des abonnés, M. Benhamadi a évoqué l'opération de renforcement du réseau principal national vertical à travers

l'établissement de réseaux locaux au niveau des wilayas. Le ministre a mis l'accent sur la généralisation d'Internet à une vitesse de 02 mégabits et plus à titre gratuit à travers les lieux publics, les maisons de culture, les établissements scolaires (lycées, collèges), et ce, à la charge du ministère via le Fonds de financement des utilisateurs des technologies de l'information et de la communication. Et pour atteindre ce but, a poursuivi le ministre, une procédure est en cours pour promouvoir la large bande des

réseaux de télécommunications. Des dispositions seront également prises pour sécuriser les réseaux, a-t-il souligné. Le téléphone portable de 3ème génération (3G), quant à lui, sera introduit au plus tard avant la fin du 1er semestre 2012 afin de développer le réseau de connexion Internet à haut débit, a annoncé le ministre, indiquant que le programme de généralisation des technologies de l'information et de la communication, y compris Internet à haut débit, demeure l'une des priorités nationales.

M. B.

## AFFAIRE EEPAD-ALGÉRIE TÉLÉCOM

### Benhamadi : «Le litige n'est pas réglé»

Le litige financier opposant l'opérateur privé des services Internet (EEPAD) et le groupe Algérie Télécom (AT) "n'est pas encore réglé", a affirmé jeudi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi. "Il n'y a pas de nouveau dans le différend entre EEPAD et AT. Le litige financier n'est pas encore réglé. A cet opérateur de payer ses dettes", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le litige financier opposant l'EEPAD à AT réside dans une dette cumulée de cet établissement envers AT s'élevant à "plus de 4 milliards DA", avait indiqué M. Benhamadi dans des déclarations précédentes. Le litige opposant ces deux entreprises avait éclaté en mai 2009 lorsque le ministère de la Poste et des TIC a instruit AT de recouvrer l'ensemble de ses créances notamment envers les FAI (Fournisseurs d'accès Internet), dont l'EEPAD, rappelle-t-on.

M. B.

FRONT EL MOUSTAKBAL

# Le congrès constitutif le 9 février...

Le coordinateur général du Front El Moustakbal (FM) (en cours de création), Belaid Abdelaziz, a indiqué jeudi que "la participation de son parti aux prochaines législatives n'a pas été encore tranchée", rappelant que cette formation politique a été dernièrement autorisée à tenir son congrès constitutif.

PAR MOKRANE CHEBINE

Après la tenue du congrès constitutif dont les travaux se dérouleront du 9 au 11 février prochain, un dialogue sera ouvert avec la participation des représentants de 48 wilayas pour trancher la question de la participation du parti aux législatives, a précisé Abdelaziz Belaid. Si le parti décide de prendre part aux législatives, a-t-il poursuivi, il est prêt à mettre en place ses listes électorales à travers l'ensemble des wilayas du pays y compris la liste relative à la communauté nationale



à l'étranger. L'objectif du parti est d'"édifier une formation politique sur des bases solides", a-t-il dit. Pour ce qui est des mesures prises pour "assurer des élections transparentes", le coordinateur général du FM les a qualifiées d'"importantes" estimant que cela n'empêche pas de fournir davan-

tage d'efforts d'autant que les précédentes expériences ont, a-t-il dit, "démontré un parti pris de l'administration en faveur de certains partis". Les partis, a souligné Abdelaziz Belaid, doivent remplir leur rôle dans la garantie d'élections transparentes à travers le

déploiement d'observateurs au niveau des bureaux de vote et lors du dépouillement. S'agissant d'une éventuelle abstention des citoyens de voter, Abdelaziz Belaid a estimé que la participation ou non dépendait de l'importance qu'accordent les

électeurs à ces élections, appelant les partis à choisir les candidats appropriés. Par ailleurs, le coordinateur général du FM a souligné que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales est en "droit de s'assurer" des listes des membres fondateurs des partis et de leurs programmes rappelant que son parti n'a rencontré aucun problème de cet ordre car la majorité des adhérents n'ont pas de "passé politique" et la plupart sont des jeunes intellectuels.

M. C.

LE PRÉSIDENT DE AHD 54  
DEPUIS BOUMERDÈS :  
«Votez pour barrer la  
route aux opportunistes  
du pouvoir»

Le président de Ahd 54, Rebaïne Ali Fawzi, a appelé, hier, lors d'un meeting à Bordj Ménaïel dans la wilaya de Boumerdès, la population, à aller voter massivement lors des prochaines élections législatives pour barrer la route aux opportunistes du pouvoir et consorts.

«Nous devons préciser notre chemin et celui du peuple algérien par la participation massive et non par le boycott, car nous devons aller de l'avant et non pas le contraire et laisser la place aux autres de nous gouverner», a-t-il déclaré aux militants et sympathisants du parti, présents dans la salle de groupement culturel de la ville. «Le peuple algérien a son mot à dire, c'est lui qui doit choisir qui le gouverne et non pas ceux qui sont actuellement au pouvoir», précise-t-il. Selon lui, seul le peuple peut instaurer un Etat de droit et il est là pour la consécration de cet Etat.

L'orateur a profité de l'occasion pour tirer à boulets rouges contre les réformes décidées récemment par le pouvoir, «si les gens du pouvoir avaient la volonté de changement, ils auraient pu organiser un référendum populaire et non pas l'installation d'une commission nationale des réformes», a-t-il dit. Cette commission, selon lui, a été créée par le pouvoir afin de gagner du temps mais non pas pour faire avancer l'Etat de droit. Il a toutefois affiché son opposition quant au système des quotas prôné par les récentes réformes politiques. «Il faut rendre la confiance au peuple par l'instauration d'un Etat de droit fort, qui respecte les libertés et établit l'indépendance des institutions de la République à l'image de la justice», a-t-il ajouté tout en axant son intervention sur l'alternance au pouvoir et que l'Algérie possède des gens capables de relever le défi démocratique. M.Rebaïn précise que «nous avons des nationalistes qui sacrifieront leur vie pour que l'Algérie demeure debout et rendre la confiance et le pouvoir au peuple». Sur un autre volet, l'orateur note que notre pays fait face à une crise économique et appelle à l'établissement d'un système économique productif afin de préserver l'avenir des générations futures. Par ailleurs, le président de Ahd 54 a noté que «le peuple algérien a trop souffert depuis 1962 et c'est le moment maintenant pour lui de vivre dignement». Dans le même sillage, il a rappelé à l'assistance, les souffrances endurées par les Algériens durant les années de plomb tout en appelant à poursuivre en justice ceux qui ont causé et participé dans ces événements qui ont ensanglantés l'Algérie, vingt ans durant.

T. O.

## ...et celui de Jil Djadid «courant février»

Le président du parti Jil Jadid, Djilali Sofiane a affirmé jeudi dernier que son parti tiendra son congrès constitutif courant février prochain sans toutefois avancer une date précise pour "ce rendez-vous important pour l'avenir de la formation". Djilali qui était l'invité de la chaîne 1 de la Radio nationale a fait savoir par ailleurs que son parti n'a pas inscrit les prochaines élections législatives parmi ses priorités. Il a indiqué en outre que sa formation politique a obtenu l'autorisation écrite du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour tenir son congrès constitutif soulignant que le parti parachevait les préparatifs de cette rencontre dans de bonnes conditions. Pour lui, l'autorisation accordée à certains partis en cours de création de tenir leur congrès constitutif consacre le "droit légitime du

citoyen d'exercer une activité politique". "Il n'est pas facile de convaincre le peuple du programme et des objectifs d'un parti donné, c'est un travail de longue haleine", a-t-il estimé car, a-t-il enchaîné, "le peuple a perdu confiance en les politiques et en l'action partisane". Evoquant les principaux axes du programme du parti, Djilali a soutenu que l'élaboration d'un programme pour la restructuration de l'économie nationale comptait parmi les principales priorités de sa formation qui s'emploiera à proposer des solutions objectives aux problèmes des différentes catégories de la société ainsi qu'à la concrétisation de l'Etat de droit. Pour ce qui est des prochaines échéances électorales, le président de Jil Jadid a fait savoir que la participation aux prochaines élections ne "compte pas parmi les priorités du parti

pour qui l'important actuellement est de se faire connaître et de construire une base populaire solide". Il prévoit toutefois de "présenter des candidats à ce rendez-vous" disant appréhender une abstention lors des élections, en raison du manque de confiance du citoyen vis-à-vis du Parlement et des institutions de l'Etat. A une question sur une éventuelle victoire des partis de la mouvance islamique aux prochaines élections il a exprimé son rejet "des divisions idéologiques dont l'impact est négatif pour le développement". Il faut mettre l'accent sur les programmes et les objectifs des partis et les mettre au service de la démocratie et de l'Etat de droit nonobstant les obédiences, a-t-il insisté.

M. C.

PARTICIPATION DU PLJ AUX PROCHAINES LÉGISLATIVES

## Mohamed Saïd maintient le suspense

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) maintient toujours le suspense quant à la participation de son parti aux prochaines élections législatives. La question n'est "pas encore tranchée", a indiqué hier, Mohamed Saïd. "C'est la direction politique qui sera élue samedi (aujourd'hui NDLR) qui décidera de la participation du parti à cette importante échéance électorale", a déclaré Mohamed Saïd, en marge de l'ouverture des travaux du congrès constitutif du PLJ. A la question de savoir s'il était confiant quant à l'agrément de son parti, il a indiqué qu'il n'avait "pas de quoi être inquiet". "La création de notre parti ne vient pas juste pour étoffer le nombre de partis politiques existants mais sera un plus qualitatif dans la vie politique nationale", a-t-il estimé. Par ailleurs, les travaux du congrès constitutif du PLJ ont débuté hier à la Mutuelle des travailleurs de la construction à Zéralda

(Alger) avec la participation de 640 délégués venus de 42 wilayas. Lors d'une allocution prononcée à l'ouverture du congrès, le coordinateur de l'instance constitutive du parti, Mohamed Saïd a souligné que l'action de sa formation politique repose sur plusieurs axes dont notamment l'édification de l'Etat de droit, la justice sociale, la modernité politique et l'efficacité économique. Il a, en outre, souhaité que les réformes politiques initiées en Algérie constituent une "nouvelle ère" dans l'histoire du pays. L'ancien candidat à la présidentielle de 2009 a appelé les militants de son parti à oeuvrer pour attirer "les compétences nationales" et les "bonnes volontés" afin de les associer à la réalisation du "projet du changement pacifique dans le cadre de la stabilité nationale". Après la séance d'ouverture, les travaux se sont poursuivis par la formation des commissions du congrès dont la

commission du statut particulier et du règlement intérieur, la commission du programme politique du parti et la commission politique qui présenteront samedi aux congressistes les résultats de leurs travaux pour adoption. Les membres dirigeants du parti qui devront gérer les affaires du PLJ jusqu'à la tenue du congrès extraordinaire, qui n'aura lieu que dans le cas où les services compétents du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales lui accorde l'agrément, seront élus samedi. La séance d'ouverture des travaux du congrès s'est déroulée en présence de personnalités politiques nationales dont l'ancien président du Haut Conseil de l'Etat (HCE), Ali Kafi et l'ancien ministre Ahmed Taleb Ibrahim.

M. C.

## EXPORTATION DE PÉTROLE

# Pas de changement dans le programme

*L'Algérie ne modifiera pas le niveau de ses exportations d'hydrocarbures après que l'Iran ait menacé de suspendre ses exportations de pétrole si les pays occidentaux venaient à imposer à Téhéran un embargo total en raison de son programme nucléaire.*

APAR INES AMROUDE

**C'**est ce que affirmé, jeudi, Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi en réponse à une question sur l'éventuelle augmentation par l'Algérie de ses exportations pétrolières si l'Iran venait à suspendre ses exportations de pétrole en raison de l'embargo occidental. "Nous avons un programme en matière d'exportation de pétrole (...) qui ne sera pas modifié", a précisé M. Yousfi. M. Yousfi qui intervenait en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, a souhaité que la crise financière qui touche actuelle-

ment la zone euro n'influe pas négativement sur les prix du pétrole sur le marché international. "Nous n'avons pas évoqué, au sein de l'Opep, d'augmentation de la production", a-t-il dit, souhaitant que "les prix demeurent stables et ne reculent pas du fait de la crise financière que connaît l'Europe".

A une question sur la révision de la loi sur les hydrocarbures, en vigueur depuis 2007, M. Yousfi a indiqué que le nouveau projet de loi "est à l'examen". Le ministre avait auparavant déclaré que la nouvelle loi ne reviendra en aucun cas sur la règle des 51/49%, qui permet aux entreprises nationales de détenir la majorité des parts dans le cadre des projets de partenariat dans le secteur des hydrocarbures.

Les amendements qui seront introduits concernent essentiellement les incitations fiscales dans le cadre des projets d'hydrocarbures concrétisés par Sonatrach avec ses partenaires étrangers, avait précisé M. Yousfi. Le ministre a, par ailleurs, affirmé que le projet de gazoduc algéro-italien "Galsi" était toujours d'actualité, précisant



que la partie algérienne menait des discussions avec les Italiens dans le cadre de ce projet qui nécessite, a-t-il dit, d'"importants investissements". Une étude est en cours sur

le marché du gaz dans la région qui sera traversée par ce gazoduc, a-t-il encore précisé.

I. A.

## PORT D'ALGER

### Près de 81 milliards DA de recettes douanières en 2011

Les recettes douanières réalisées au niveau du port d'Alger ont atteint près de 81 milliards de DA en 2011, soit près de 27 pc du montant global des recettes des Douanes, a indiqué le directeur régional des Douanes au port d'Alger, M. Aïssa Boudergui.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Douanes célébré le 26 janvier de chaque année, M. Boudergui a indiqué que le montant des droits et taxes recouvrés a atteint 80,8 milliards de DA. Ces recouvrements sont répartis entre la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) estimée à 45,52 milliards de DA, les taxes sur les produits douaniers estimées à près de 30,60 milliards de DA ainsi que des taxes diverses de l'ordre de 1,54 milliards de DA. Evoquant les différentes activités douanières au niveau du port d'Alger durant 2011, le responsable a précisé que 64 dossiers liés à l'importation de produits contrefaits ont été soumis aux juridictions concernées outre la saisie d'importantes quantités de marchandises illicites (armes, jumelles, moyens de communication, gaz toxiques). Les résultats réalisés durant l'année écoulée sont "très positifs", a estimé le responsable. Ce genre d'activité nécessite une intensification des efforts et une coordination entre les différents intervenants au niveau du port en vue de créer des espaces d'action commune et des mécanismes pour l'échange d'informations pour lutter au mieux contre ces phénomènes, a-t-il ajouté.

"Les frontières séparent et les douanes rapprochent", est le slogan choisi par la direction régionale du port d'Alger pour célébrer cette journée, a indiqué M. Boudergui. A travers ce concept, l'Organisation mondiale des Douanes appelle les directions des douanes dans le monde à oeuvrer au renforcement de la coopération et de la communication et à l'échange d'informations, a-t-il ajouté. Cette organisation, a-t-il expliqué, oeuvre à l'instauration d'un véritable partenariat avec les différents opérateurs aux niveaux national, régional et international, a-t-il indiqué.

L'année 2012 sera l'occasion de jeter les bases d'une coopération internationale en matière d'échange d'informations en vue de faire face à toutes formes de crimes, tels que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a ajouté le responsable. Cette année sera également, a-t-il ajouté, une occasion pour rétablir la confiance entre les douanes et ses différents partenaires, à savoir : administrations, entreprises, opérateurs privés et publics, et ce, à travers la promotion de l'action dans le cadre du guichet unique et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants

R.N.

## APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT À L'EST DU PAYS

### Yousfi : «La situation est maîtrisée»

**L**es wilayas de l'ouest du pays, qui ont connu des perturbations dans la distribution du carburant pendant plusieurs semaines, sont désormais approvisionnées de façon normale, a assuré jeudi à Alger le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi. «La situation est complètement maîtrisée. Les stocks (de carburants) sont élevés dans toutes les régions du pays», a affirmé M. Yousfi à la presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, ajoutant que le manque de carburants dans l'Oranie était dû surtout à des "retards dans la livraison". "Il peut y avoir quelques retards

dans la livraison et quelques petits dysfonctionnements dans la distribution. Mais le problème de la quantité et de l'approvisionnement est complètement réglé", a-t-il encore dit.

Selon les explications du ministre, une fois les travaux de réhabilitation de la raffinerie d'Arzew achevés en février, les capacités de cette installation seront augmentées de 50%, ce qui permettra de rétablir l'approvisionnement normal du marché. M. Yousfi a également indiqué que Naftal allait importer des quantités d'huiles pour moteurs suffisantes "pour couvrir les besoins du marché pour une année", tout en intensifiant le con-

trôle sur la qualité des huiles commercialisées. Le ministre avait récemment affirmé que la pénurie de ce produit était due à la fermeture de la raffinerie d'Arzew qui couvrait une bonne partie du marché national, pour le renouvellement de ses infrastructures et l'élargissement de sa capacité de production. Cette situation est due aussi à l'épuisement du stock du groupe Naftal en huiles pour moteurs, engendré par la forte demande sur ce produit enregistrée l'été dernier et l'incapacité des importateurs privés à approvisionner le marché national en quantités nécessaires.

R. N.

## APPROVISIONNEMENT EN PIPELINES

### Priorité à la production locale

**L**es entreprises publiques du secteur de l'énergie accordent la priorité aux sociétés nationales spécialisées pour l'approvisionnement en oléoducs et gazoducs produits localement, a tenu à assurer le ministre de l'Energie et des Mines, jeudi Répondant à une question orale d'un, M. Yousfi a précisé que "conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à promouvoir la production nationale, des instructions ont été données aux entreprises du secteur concerné en vue de traiter avec les sociétés nationales spécialisées et d'accorder la priorité à la production nationale si celle-ci répond à leurs besoins et aux cahiers des charges". Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que le groupe Sonatrach avait conclu plusieurs contrats avec la filiale ArcelorMittal Annaba, spécialisée dans la production d'oléoducs et de gazoducs, citant notamment le contrat conclu en 2010 relatif à la fourniture de 3.000 tonnes de pipelines pour un montant de 360 millions de dinars. Arcelor Mittal a également participé à un appel d'offre lancé par le groupe Sonelgaz pour la fourniture de 85 km de pipeline (près de 600 millions de dinars). Le ministre de l'Energie a tenu, à cette occasion, à démentir l'information selon laquelle le groupe Sonatrach favoriserait les sociétés étrangères au détriment des sociétés nationales en matière d'approvisionnement en pipelines, précisant que le groupe

ArcelorMittal ne produit pas tous les pipelines dont a besoin l'entreprise

pétrolière nationale, notamment ceux de 20 et 42 pouces de diamètre.

R. N.

## AIR ALGÉRIE, NÉGOCIATIONS PNC-DG

### Les deux parties signent un protocole d'accord

**U**n protocole d'accord a été signé entre la direction générale d'Air Algérie et les responsables syndicaux du personnel navigant commercial (PNC), jeudi soir, après plusieurs jours de négociations, a annoncé vendredi le P-dg de la compagnie, Mohamed Salah Boulouf. Ce protocole d'accord vise, a-t-on indiqué, à prendre en charge les revendications socioprofessionnelles de cette corporation. «La direction générale d'Air Algérie a signé hier soir, à une heure tardive, un protocole d'accord avec les responsables de la section syndicale du PNC, affiliée à l'UGTA, et avec ceux du Syndicat national du personnel navigant commercial algérien SNPNC - un protocole d'accord portant sur la situation interne de cette corporation», a-t-il expliqué. En vertu de cet accord qui constitue l'aboutissement de plusieurs mois de discussions entre la direction générale et les représentants syndicaux du PNC, M. Boulouf a précisé que «des corrections seront apportées à certaines indemnités» spécifiques à ce personnel. «Le protocole d'accord vient concrétiser le contenu du procès-verbal signé en juillet dernier (2011) entre la direc-

tion générale et les responsables syndicaux du PNC», a-t-il ajouté. Le P-dg G d'Air Algérie a précisé, par ailleurs, que certaines revendications du PNC seront soumises aux autorités compétentes pour être prises en charge, citant, à titre d'exemple, l'abatement sur l'IRG (impôt sur le revenu global) lorsqu'il s'agit de survol des zones «inhospitalières» comme les déserts, les mers et les océans, ainsi que l'augmentation des allocations de devises. Concernant le préavis de grève déposé dimanche dernier par les syndicats du PNC, M. Boulouf a fait savoir que «l'annonce de son annulation» sera faite, demain dimanche, lors d'une réunion des syndicats du PNC. Pour rappel, les protestataires, qui ont entamé leur première grève de quatre jours en juillet dernier en causant un mouvement de pagaille au niveau de plusieurs aéroports en Algérie et à l'étranger, notamment en Europe, réclamaient de leur hiérarchie l'obtention d'un statut du personnel navigant spécifique à l'instar du personnel navigant technique ainsi que la revalorisation de leurs droits salariaux et socioprofessionnels.

M. B.

BILAN ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DE L'APAB

# Plus de 26 millions d'euros d'exportation en 2011

*L'Association des producteurs algériens de boissons, dirigée par Hamani, estime que les mesures édictées par la loi de finances 2012 viseront à amoindrir l'effet inflationniste sur le pouvoir d'achat des consommateurs, appuyer la compétitivité des entreprises en soulageant leur trésorerie, et enfin, réduire le recours aux activités informelles...*

PAR AMAR AOUIMER

« Avec 37 producteurs membres de l'association des producteurs algériens de boissons (APAB), nous avons pu exporter pour une valeur de 26 millions d'euros durant l'année 2011. Pour ce qui est de nos actions prioritaires à mener pendant l'année 2012, notre cheval de bataille consiste à concrétiser une lutte implacable contre la fraude et la concurrence déloyale avec une option importante pour l'amélioration constante de la qualité de nos produits avec une hygiène et une santé destinées aux consommateurs » a notamment déclaré Ali Hamani, président de l'Apab, au cours de la présentation du bilan annuel de cette association qui exporte en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

Concernant les mesures édictées par la loi de finances 2012, l'APAB réaffirme les revendications qu'elle véhicule depuis plusieurs années, à savoir l'harmonisation de la tarification douanière des matières premières, l'allègement de la pression fiscale sur l'activité des eaux embouteillées et la baisse de la TVA sur les produits agroalimentaires.

L'association dirigée par Hamani estime que ces propositions de mesures viseront à amoindrir l'effet inflationniste sur le pouvoir d'achat des consommateurs, appuyer la compétitivité des entreprises en soulageant leur trésorerie, et enfin, réduire le recours aux activités informelles.

L'Apab entend contribuer activement à la fluidité des circuits de distribution et des transports logistiques en indiquant que la distribution constitue une contrainte pour les transformateurs agroalimentaires en Algérie en préconisant, en vertu de l'accord du programme PME II de lancer une étude concernant deux actions principales.



Il s'agit d'une part, de « l'identification précise de la nature du dysfonctionnement de la distribution et son impact sur les entreprises du secteur agroalimentaire en termes d'organisation, de performance du marketing et de coûts ».

D'autre part, il y a lieu « de rechercher les types de solutions logistiques complémentaires à proposer susceptibles de conduire à une amélioration de l'efficacité de ce maillon des chaînes de valeur du secteur agroalimentaire ».

Une autre action non moins importante set pilotée par cette association consis-

tant à mener une campagne d'information et de sensibilisation à la qualité des boissons à l'adresse des consommateurs dont l'objectif essentiel tend à orienter le choix du consommateur vers les boissons de qualité, tandis que le diagnostic qualitatif, et dans le cadre de la coopération de l'APAB avec le Programme PME II, pas moins de 5 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic portant essentiellement sur les enjeux de la méthode HACCP et les référentiels normatifs, tels que la norme ISO 22 000.

A. A.

L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION NORD-SUD

## L'AP de l'UPM pour un partenariat économique fécond

La commission politique de sécurité et des droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM) a recommandé, jeudi à Bruxelles, l'établissement d'un partenariat Nord-Sud axé sur le développement économique et la complémentarité régionale, notamment avec les pays du Maghreb.

La résolution présentée par le rapporteur de la commission, le député Mohamed Kamel Rezki, souligne que la complémentarité régionale, notamment avec les pays du Maghreb constitue « une priorité stratégique pour l'ensemble des partenaires », selon l'APN.

Un véritable décollage économique requiert « davantage d'échanges et d'investissements, car la nouvelle dynamique

commerciale appuyée par un taux de croissance élevé, constitue la condition sine qua non pour la création d'un espace économique euro-méditerranéen », précise la résolution qui comprend 13 recommandations. Intitulée « Quel partenariat euro-méditerranéen dans le cadre des mutations démocratiques dans la méditerranée ? », la résolution a appelé à « reconstruire les relations euro-méditerranéennes sur la base de la paix, de la démocratie et du développement économique ».

Elle a également appelé à revoir la politique adoptée par l'Europe avec ses voisins dans le cadre des développements survenus dans la région, à travers « la mise en place d'une politique de coopération étroite et qualitative ». Dans ce sens, les recommandations ont mis l'accent sur la nécessité

d'impliquer l'Union des Parlements méditerranéens, d'adapter son action pour mieux appuyer les nouveaux processus, d'œuvrer en faveur du dialogue économique et politique et l'accompagnement des mutations en cours dans la région pour les appuyer dans le cadre du respect de la souveraineté des pays.

Elles ont, enfin, appelé les gouvernements, notamment ceux du nord, à « passer à la concrétisation des projets, à mettre en œuvre une stratégie économique forte et cohérente et à lancer des projets structurants dans les domaines de l'énergie, des transports, des PME, des affaires sociales, de l'éducation et de l'environnement notamment au profit des pays sortant d'une crise ».

R. E.

PÉTROLE

## Le cours du baril en hausse en Asie

Les cours du baril de brut "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mars ont gagné 31cents à 100,01 USD le baril vendredi dans les échanges électroniques en Asie alors que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 34 cents, à 111,13 USD.

Jeudi, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mars avait gagné 30 cents par rapport à la clôture de mercredi, à 99,70 dollars sur le New York Mercantile Exchange.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance avait fini à 110,79 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 98 cents.

MARCHÉS DES CHANGES

## L'euro accentue ses gains face à un dollar affaibli

L'euro accentuait ses gains jeudi face à un dollar fragilisé par la décision de la banque centrale américaine (Fed) de maintenir son taux d'intérêt directeur, malgré des inquiétudes persistantes sur la Grèce.

L'euro valait 1,3151 dollar, contre 1,3103 dollar mercredi soir, après avoir grimpé durant la journée jusqu'à 1,3184 dollar. Il se stabilisait face à la devise nippone à 101,90 yens, contre 101,94 yens la veille.

Le dollar poursuivait sa baisse face à la monnaie japonaise, à 77,48 yens contre 77,80 yens mercredi.

La banque centrale américaine a annoncé mercredi qu'elle prolongeait d'un an et demi son engagement à garder des taux très bas, signalant par là qu'elle voulait continuer de peser de tout son poids pour soutenir l'économie américaine.

La perspective de voir les taux d'intérêt de la banque centrale américaine rester proches de zéro pénalise le billet vert car ces taux rendent moins attractifs les achats de billet vert pour les investisseurs spéculatifs.

Mais « les inquiétudes sur la Grèce continuent de travailler les cambistes », notait un analyste. La Grèce peine à trouver un accord satisfaisant avec ses créanciers privés pour la soulager d'une partie de sa dette colossale. La livre britannique se stabilisait face à l'euro à 83,68 pence pour un euro. La livre sterling progressait face au billet vert, à 1,5713 dollar, après un plus haut en séance à 1,5735 dollar.

La devise helvétique progressait légèrement face à l'euro à 1,2066 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert à 0,9176 franc suisse pour un dollar.

L'once d'or a fini à 1.727 dollars, contre 1.650 dollars mercredi. Le yuan chinois a terminé à 6,3104 yuans pour un dollar contre 6,3055 yuans la veille.

R. E.

JIJEL

## Feu vert pour une dizaine de projets d'investissement

Une dizaine de projets d'investissement ont reçu le feu vert du Comité d'assistance et de localisation de la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (CALPIREF), à l'issue d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, selon la cellule de communication.

Ces projets, qui intéressent différentes branches d'activités, pour un montant de plus de huit milliards de dinars permettront, une fois réalisés, la création de pas moins de 2.000 emplois directs. Le portefeuille foncier mobilisé dans plusieurs sites et zones d'activités pour l'ensemble de ces projets est estimé à 42 hectares.

Il s'agit d'une unité de fabrication d'articles de mercerie qui s'étendra sur 50.000 m<sup>2</sup> dans la zone d'activités de la commune d'Oudjana, deux hôtels "4 étoiles" à Mezghitane (hauteurs de la ville de Jijel) et à El-Aouana (littoral ouest), deux cliniques médicales, trois relais routiers, une station-service et une salle omnisports, selon la même cellule.

RELIZANE

## 4.000 projets avalisés par l'Ansej

Les nouvelles mesures prises par l'Etat au profit des jeunes chômeurs ont permis, l'an dernier, d'avaliser plus de 4.000 projets à Relizane au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, selon son directeur à Relizane. Le nombre de dossiers avalisés par la commission de wilaya représente quatre fois ceux de 2010 (895 dossiers). L'année 2011 a été également marquée par le financement de plus de 1.000 projets contre 471 en 2010, a-t-il indiqué en soulignant que l'opération de financement bancaire se poursuit pour toucher tous les dossiers approuvés. Le secteur du transport vient en tête des projets financés, soit 676 projets, alors que le reste des projets est réparti sur d'autres activités, notamment l'agriculture, la pêche continentale, le bâtiment, les travaux publics et hydrauliques (BTPH), l'industrie alimentaire et de transformation et les services. Les projets financés ont généré quelque 2.000 postes d'emploi. Le dispositif de l'ANSEJ a recensé le dépôt de 9.500 dossiers par des chômeurs en 2011 contre 985 en 2010.

M'SILA

## Revenus améliorés pour 2.000 familles

Les activités liées aux maraîchages ont contribué à l'amélioration des revenus d'au moins 2.000 familles résidant dans les régions abritant des périmètres agricoles à M'Sila, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Depuis le début de la saison agricole en octobre dernier, plusieurs centaines de familles ont vu leur "chiffre d'affaires" augmenter grâce aux travaux maraîchers désormais considérés comme un "moyen fiable de stabilisation du chômage dans la région", a estimé la DSA. Ce créneau a permis à une main-d'œuvre maîtrisant la conduite de travaux d'entretien de différentes plantes potagères, telles les carottes, les betteraves, les courgettes, les navets et les salades vertes, entre autres, de "trouver une place dans le paysage de l'emploi de la région de M'Sila", a ajouté la DSA. La wilaya de M'sila occupe la première place à l'échelle nationale en matière de production de carottes avec une quantité de l'ordre de 870.000 quintaux annuellement. De plus, les activités de maraîchage ont favorisé un "dynamisme commercial notable" dans cette wilaya qui produit annuellement plus de 1,2 million de quintaux entre carottes, navets et salades, a précisé la même Direction des services agricoles. **APS**

BLIDA, INSTITUT NATIONAL DE NÉPHROLOGIE

# Réception courant 2012

*En visite dans la wilaya de Blida la semaine dernière, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a assuré que l'Institut national de néphrologie de Blida sera livré dans le courant de l'année.*

PAR BOUZIANE MEHDI

"**C**et institut, dont les gros œuvres sont en voie d'achèvement, sera doté d'équipements des plus modernes", a indiqué le ministre lors de l'inspection de cette infrastructure, dont la première pierre a été posée en 2006 par le président de la République. Doté d'une enveloppe de trois milliards de dinars, "le projet sera, à sa concrétisation, un Institut de référence à l'échelle africaine en matière d'opérations chirurgicales néphrologiques, d'hémodialyse, de transplantation d'organes (reins) et aura également la vocation d'un Centre de recherche scientifique dans le domaine", a indiqué M. Ould Abbès. Selon l'APS, le ministre a insisté sur l'entretien et la préservation de cet acquis qui équivaut "à un centre hospitalo-universitaire appelé à former des spécialistes en néphrologie, des infirmiers et des gestionnaires". Cet Institut national de néphrologie est implanté sur une emprise de 18.000 m<sup>2</sup>.

Lors de sa visite au CHU Frantz-Fanon, le ministre a fait état du renforcement de cet établissement de santé par un service de traumatologie, en remplacement de l'unité M'hamed-Yazid en état de "vétusté". M. Ould Abbès a donné son accord pour l'équipement du pavillon des



urgences de cet hôpital, dont les travaux sont en voie de finition, assurant que "l'argent destiné à cet effet est disponible".

Dans un entretien avec le personnel médical de ce CHU, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de relancer les interventions neurochirurgicales et les radiothérapies, en arrêt depuis plus de deux années.

"Une forte demande est enregistrée sur ce mode de traitement de radiothérapie", a indiqué le personnel, faisant état d'une liste d'attente de 120 malades. A Blida, il est question également de réaliser un com-

plexe mère-enfant pour la prise en charge des problèmes de maternité.

Selon l'APS, le ministre a mis à profit sa visite pour réitérer la détermination de son département quant à la résorption, à l'échelle nationale et d'une manière "définitive", du problème de pénurie de médicaments durant l'année en cours et ce, "après l'assainissement des dettes de la Pharmacie centrale et dans l'attente des résultats de l'enquête en cours sur les surfacturations enregistrées dans le secteur".

B. M.

LAGHOUAT, PROGRAMME DE LOGEMENTS

## 600 unités supplémentaires accordées



Un programme supplémentaire de 600 logements a été accordé à la wilaya de Laghouat, ont annoncé les responsables de la wilaya.

Ce projet, dont les études techniques devront être lancées prochainement, sera réalisé sur une poche foncière récupérée dans la zone d'El-Mehafir, a indiqué la

wilaya dans un communiqué. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion ayant regroupé la semaine dernière le wali avec les représentants de la société civile pour l'apaisement du mouvement de contestation d'une liste de 190 bénéficiaires de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans les zones

d'El-Mehafir et Afrane, dans la ville de Laghouat, a précisé la même wilaya.

Dans son communiqué, la wilaya fait état également de l'établissement prochain de la liste des bénéficiaires des 500 aides financières destinées à la restauration des vieilles habitations dans différents quartiers de la ville de Laghouat, ainsi que l'examen des demandes sur les 1.090 logements sociaux locatifs, dont l'attribution est prévue dans le courant de l'année.

Selon la wilaya, outre la révision du schéma directeur de la commune de Laghouat pour la délimitation de lotissements de construction, les opérations d'attribution de logements seront effectuées, à l'avenir, par la commission de daïra en présence de deux observateurs représentant la société civile. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les habitations précaires et celles construites illicitement, les personnes ne respectant pas la loi dans ce domaine seront passibles de poursuite judiciaire. Les participants ont convenu, lors de cette réunion, du transfert, avec le concours des notables et des représentants de la société civile, des familles ayant bénéficié des logements objet de la contestation vers d'autres logements et de réaffecter ces appartements à des médecins spécialistes et des enseignants universitaires, selon les besoins de la wilaya.

APS

CONSTANTINE, PROCHAINE RÉCOLTE CÉRÉALIÈRE

# 60% de la production constitués de blé dur

Dans la wilaya de Constantine, 60% de la production céréalière attendue cette saison seront constitués de blé dur, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), M. Salah Azizi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette wilaya, où activent plus de 2.000 céréaliculteurs, a assuré ces deux dernières années son autosuffisance en blé dur, faisant de la région l'une des mieux classées du pays en la matière, a précisé à l'APS le même responsable.

Jugée "exceptionnelle" puisqu'elle a été de l'ordre de 935.000 quintaux durant deux années consécutives, la production de blé dur est due, selon M. Azizi, aux mesures de soutien à la filière, à la sensibilisation des agriculteurs, à la disponibilité des engrais et des semences et aux conditions climatiques "relativement favorables".

A la faveur de la précédente campagne agricole, sur les 66.000 ha réservés aux céréales, plus de 35.000 ha avaient été consacrés à cette variété céréalière, a également fait observer à l'APS le même directeur. Les communes de Aïn Abid, El-Khroub, Ouled-Rahmoune et Zighoud-



Youcef abritent la partie la plus importante des surfaces vouées à cette culture, appelée à s'accroître dans les prochaines années à la faveur des différents programmes de soutien et de développement rural engagés par les pouvoirs publics, a encore indiqué le DSA. Au titre de l'actuelle saison agricole, une superficie de 65.635 hectares a été retenue pour les

semaillages, dont 34.800 ha consacrés au blé dur, a souligné M. Azizi, ajoutant que le programme de soutien aux agriculteurs, initié cette année dans la wilaya de Constantine, s'articule également autour du développement de plusieurs filières de base comme l'arboriculture, la production de lait et la culture de pomme de terre.

B. M.

NAÂMA, DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

## 401 dossiers d'habitations non conformes traités



Un total de 401 dossiers de construction non conformes aux dispositions de la nouvelle loi sur l'urbanisme ont été traités à travers les communes de la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Ces dossiers, représentant 98% des 743 demandes déposées jusqu'à fin 2011, soit une augmentation de 20% par rapport à 2010, portent sur des constructions privées et des équipements publics et édifices religieux, a précisé M. Boujerda Larbi, responsable de la DUC de Naâma.

Imputant cet accroissement, relevé notamment au second semestre de 2011, aux cam-

pagnes de sensibilisation et d'explication de la nouvelle loi, le même responsable a

indiqué que l'opération d'examen, par les commissions techniques communales, des dossiers "demeure faible, au regard de la multiplication des constructions inachevées".

"Ces bâtisses qui ont influé négativement sur le parc immobilier de la wilaya ont également contribué à l'altération de certaines façades de rues et ruelles des grandes agglomérations" de Naâma, a soutenu le même responsable.

Pour faciliter l'opération de traitement des dossiers et la régularisation des titres d'urbanisme, M. Boujerda a fait

savoir que des équipes techniques procéderont en février prochain au recensement des constructions réalisées sur des terrains publics, réseaux de gaz, les domaines forestiers, archéologiques et autres bâtisses inachevées ou sans permis de construire.

M. Larbi a ajouté que cette opération devra être sanctionnée par la régularisation des titres de constructions publiques, dans un délai de deux semaines au niveau d'un guichet unique intersectoriel ouvert dernièrement.

APS

KHENCHELA, SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE GÉNIE RURAL

## 23.000 stères de bois produits

Les superficies forestières de la wilaya ont permis, en 2011, la production de près de 23.000 stères (1 stère = 1 m<sup>3</sup>) de bois, soit une hausse de 2.000 stères par rapport à 2010, a indiqué la Société régionale de génie rural (SRGR).

Ce bois a été obtenu au travers des ateliers ouverts dans les massifs de Béni-Oudjana, de Béni-Yakoub et de Béni-Melloul, a précisé le directeur de la SRGR qui élit domicile dans la commune de Kaïs.

Outre les deux unités de transformation de bois de Bouhmama et de Khenchela, le bois

produit est commercialisé dans des unités implantées au nord du pays. La SRGR intervient également pour l'exécution des projets de proximité de développement rural.

Durant 2010 et 2011, elle a assuré, dans ce contexte, la mise en œuvre de 50 projets de ce type engagés dans 20 communes rurales.

La société emploie quelque 1.000 travailleurs dans ses chantiers qui nécessitent une haute intensité de main-d'œuvre. Elle recrute également de nombreux travailleurs saisonniers pour les campagnes de protection des forêts contre les incendies, dont 300 jeunes

embauchés de concert avec l'Agence locale de développement social (ADS). La SRGR exploite également une pépinière de production de plants d'arbres forestiers (pins et pins d'Alep, notamment) utilisés pour les programmes de reboisement des aires forestières déboisées ou incendiées.

Cette pépinière fournit également des entreprises et plusieurs communes lors des campagnes de reboisement. Le patrimoine forestier de la wilaya de Khenchela s'étend sur une superficie globale de 160.000 hectares.

APS

MILA

## Réalisation d'une base de sports nautiques

Un projet de réalisation d'une "base de sports nautiques" sera lancé courant 2012 à Grarem-Gouga (Mila), sur les berges du barrage de Beni Haroun, ont indiqué les services de la wilaya.

Selon la cellule de communication de cette collectivité, une première enveloppe financière de 50 millions de dinars a été mobilisée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés de 2012 pour l'étude, la réalisation et l'équipement de cette infrastructure.

Ce futur équipement, dont le terrain est "déjà choisi", comprendra, notamment, une école d'aviron, selon le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Rempli à plus de 90%, le plus grand réservoir d'eau du pays stocke actuellement environ 900 millions de m<sup>3</sup>. C'est un plan d'eau idéal pour le développement des activités sportives nautiques, estiment des sportifs locaux.

Le wali de Mila avait récemment annoncé la tenue, en mars prochain à Beni Haroun, d'un festival d'activités sportives, culturelles et de loisirs, dans une perspective de valorisation de cet équipement hydraulique.

EL-BAYADH

## 1.057 logements attribués en 2011

Un quota de 1.057 logements ont été attribués l'année dernière à El-Bayadh, selon les services de la wilaya. Pas moins de 515 de logements sociaux locatifs (LSL) ont été attribués à travers la wilaya, après étude minutieuse des demandes des postulants. A cette tranche s'ajoute l'attribution de 342 unités de type LSL, situées à la cité "Les frères Hasni" à El-Bayadh, au profit des sinistrés des inondations ayant affecté la région en octobre dernier. Les services de la wilaya font état aussi de l'attribution, au profit des salariés de 200 logements, inscrits dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et implantés dans les cités Ouled-Yahia et El-Haoud.

Prochainement aura lieu l'attribution d'une tranche de 270 logements, retenus dans le cadre du relogement des familles occupant des bâtisses situées sur les berges de l'Oued-Deffa, ainsi que celles se trouvant encore au centre de transit aménagé pour l'accueil des familles sinistrées des dernières inondations.

APS

BOKO HARAM, AQMI  
ET LES ARMES LIBYENNES

## Les craintes de l'Onu

La guerre civile en Libye aurait permis à des groupes armés africains tels que Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) d'accéder à de vastes caches d'armes, selon un rapport de l'Onu publié jeudi.

Selon ce document, qui analyse l'impact de la guerre civile en Libye sur les pays du Sahel, les autorités de certains pays estiment que la secte islamiste Boko Haram, responsable de la mort de 500 personnes en 2011 et de plus de 250 autres cette année au Nigeria, entretient des liens de plus en plus étroits avec Aqmi. Le Conseil de sécurité de l'Onu discutera jeudi soir du rapport rédigé par une équipe d'évaluation de l'Onu, après enquête auprès des responsables des différents pays. "Les gouvernements des Etats visités estiment que malgré les efforts mis en œuvre pour contrôler leurs frontières, de vastes quantités d'armes et de munitions issues des stocks libyens parviennent à entrer illégalement au Sahel", écrivent les auteurs.

"Certaines de ces armes pourraient être cachées dans le désert et vendues à des groupes terroristes comme Al Qaïda au Maghreb islamique, Boko Haram ou d'autres organisations criminelles."

### Boko Haram s'étend hors du Nigeria

Les armes évoquées par le rapport sont des "lance-grenades, des mitrailleuses avec visée anti-aérienne, des fusils automatiques, des munitions, des grenades, des explosifs, ainsi que de l'artillerie légère anti-aérienne montée sur véhicule". Certains pays estiment que ces armes ont été livrées clandestinement par d'anciens combattants de Libye, soldats de l'armée et mercenaires à la solde de Mouammar Kadhafi.

"Le Nigeria n'est pas le seul pays à s'inquiéter des activités de Boko Haram sur son territoire. Des responsables du Niger ont également affirmé à l'équipe onusienne que Boko Haram avait apparemment des liens avec Al Qaïda, qu'elle "répandait déjà ses idées et sa propagande et avait réussi dans certains cas à obtenir la fermeture d'écoles publiques". "Même si Boko Haram a concentré ses attaques terroristes sur le Nigeria, sept de ses membres ont été arrêtés alors qu'ils se déplaçaient entre le Niger et le Mali en possession de manuels sur la fabrication d'explosifs, de brochures de propagande, ainsi que de contacts de membres d'Aqmi qu'ils devaient prétendument rencontrer", affirme le rapport.

R. I. / Agence

NIGERIA

### Un Allemand kidnappé près de Kano

Un ingénieur allemand a été enlevé près de Kano, deuxième ville du Nigeria à nouveau secouée jeudi par une explosion, moins d'une semaine après une série d'attaques revendiquée par un groupe islamiste qui ont fait 185 morts. Des ravisseurs en voiture ont enlevé dans la matinée Edgar Raupach, ingénieur travaillant pour la société de construction nigérienne Dantata et Sawoe, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police, Magaji Majia.

"Ils l'ont menotté et mis dans le coffre avant de filer à grande vitesse", a-t-il poursuivi. Les ravisseurs, dont il a dit ignorer l'identité, n'ont pas contacté la police, a ajouté le porte-parole. Un responsable de l'ambassade d'Allemagne au Nigeria a déclaré que son équipe était en train de vérifier les déclarations de la police. "Le ministre des Affaires étrangères et l'ambassade d'Allemagne travaillent très dur" sur cette affaire, a déclaré ce responsable sous couvert d'anonymat.

Agence

MALI, ILS RÉCLAMENT L'INDÉPENDANCE DU NORD

# Les rebelles touareg ouvrent un nouveau front

Des rebelles touareg se sont emparés jeudi de Léré, localité malienne proche de la frontière mauritanienne, ouvrant ainsi un nouveau front au sud de la zone qu'ils revendiquent, a-t-on appris jeudi de diverses sources, notamment militaires.

"Ils sont entrés dans la ville sans combats. Il n'y avait pas de présence militaire. L'armée avait retiré hier une petite unité. Les rebelles sont entrés et ont hissé (leur) drapeau", a-t-on déclaré à Reuters. L'information a été confirmée de source militaire, civile et diplomatique.

Léré se trouve 600 km au nord-est de Bamako. Les séparatistes touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) étaient déjà passés à l'offensive dans l'extrême Nord et le Nord-est, la semaine dernière.

Ils réclament l'indépendance du Nord du pays et parmi eux figurent des Touareg maliens ayant combattu en Libye.

Un demi-millier de Touareg ayant combattu dans les rangs des partisans de Mouammar Kadhafi se sont réfugiés au Mali à la fin de l'année dernière, lorsque le régime du "guide" libyen s'est effondré sous les coups de la rébellion appuyée par l'Otan. De sources rebelle et militaire, on indique que d'autres combats ont eu lieu à Anderamboukane, une ville du Nord-est proche de la frontière avec le Niger, où des rebelles ont attaqué des positions de l'armée malienne.

Un porte-parole des rebelles a déclaré jeudi qu'au moins 50 soldats maliens



avaient été tués l'avant-veille lors d'affrontements à Aguelhok, une ville de 8.000 habitants située dans le nord du pays. Le ministre malien de la Défense a confirmé l'affrontement d'Aguelhok, ajoutant que les pertes avaient été lourdes des deux côtés.

Selon une source proche des services de sécurité maliens interrogée plus tôt par

Reuters à Bamako, des dizaines de soldats maliens ont été tués lors de ces affrontements avec les rebelles. Un porte-parole du MNLA a déclaré que l'organisation poursuivrait ses offensives jusqu'à ce que le Mali retire ses soldats de la zone revendiquée et qu'il accepte le droit des Touareg à l'autodétermination.

R. I. / Agence

SYRIE, APRÈS UNE OFFENSIVE SANGLANTE DE L'ARMÉE

## Réunion inattendue du Conseil de sécurité de l'Onu

Le Conseil de sécurité de l'Onu devait se réunir, hier vendredi 27 janvier, dans l'après-midi pour discuter de la situation en Syrie, ont annoncé jeudi des diplomates, une information rapportée par le quotidien *Le Monde*. Cette réunion, non prévue initialement, se tiendra à partir de 15 heures locales, a précisé la représentation française à l'ONU sur son compte twitter. "Un projet de résolution sur la Syrie pourrait être distribuée" à cette occasion aux 15 membres du Conseil, a indiqué un diplomate d'un pays membre du Conseil. Il s'agira de la part de plusieurs pays, a précisé un autre diplomate, d'une manière de répondre au blocage par la Russie en octobre d'un projet de résolution européen et au dépôt ensuite par Moscou d'un projet de texte. Celui-ci a été jugé trop timoré par les Occidentaux car mettant sur le même plan la répression sanglante menée par le régime et les violences des opposants. Les Européens et les pays arabes travaillent depuis plusieurs jours sur un nouveau projet de résolution basé sur le plan de la Ligue arabe pour résoudre le conflit en Syrie. La réunion de vendredi a été annoncée après des consultations jeudi entre les cinq membres permanents du Conseil (France, Russie, Chine, Royaume



Uni, Etats-Unis) sur ce projet de résolution. Celui-ci reprend les grandes lignes du plan annoncé le week-end dernier par la

Ligue arabe pour régler la crise en Syrie et qui prévoit, notamment, un transfert du pouvoir du président Bachar Al-Assad à son vice-président suivi d'élections. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, et le Premier ministre qatariote, Cheikh Hamad ben Jassem Al-Thani, doivent se rendre lundi ou mardi à l'ONU pour présenter ce plan au Conseil. Les promoteurs de la nouvelle résolution souhaitent que le Conseil vote dans la foulée sur leur texte. La répression en Syrie a fait au moins 5.400 morts depuis mars 2011, selon l'Onu.

### Onze Iraniens enlevés dans le centre de la Syrie

Onze Iraniens ont été enlevés en Syrie au cours d'un pèlerinage, a fait savoir Téhéran jeudi. "Leur bus était en route (...) pour Damas quand il a été attaqué dans le centre de la Syrie et 11 passagers ont été enlevés", a déclaré Massoud Akhavan, haut fonctionnaire chargé des pèlerinages, cité par l'agence de presse officielle Irna. La chaîne de télévision

Press TV précise que seuls les hommes ont été emmenés et qu'un proche de l'une des victimes a été contacté à Téhéran pour une demande de rançon. Les enlèvements se multiplient en Syrie sur fond de soulèvement contre le régime baasiste, notamment à Homs, épice de la contestation dans le Centre.

R. I.

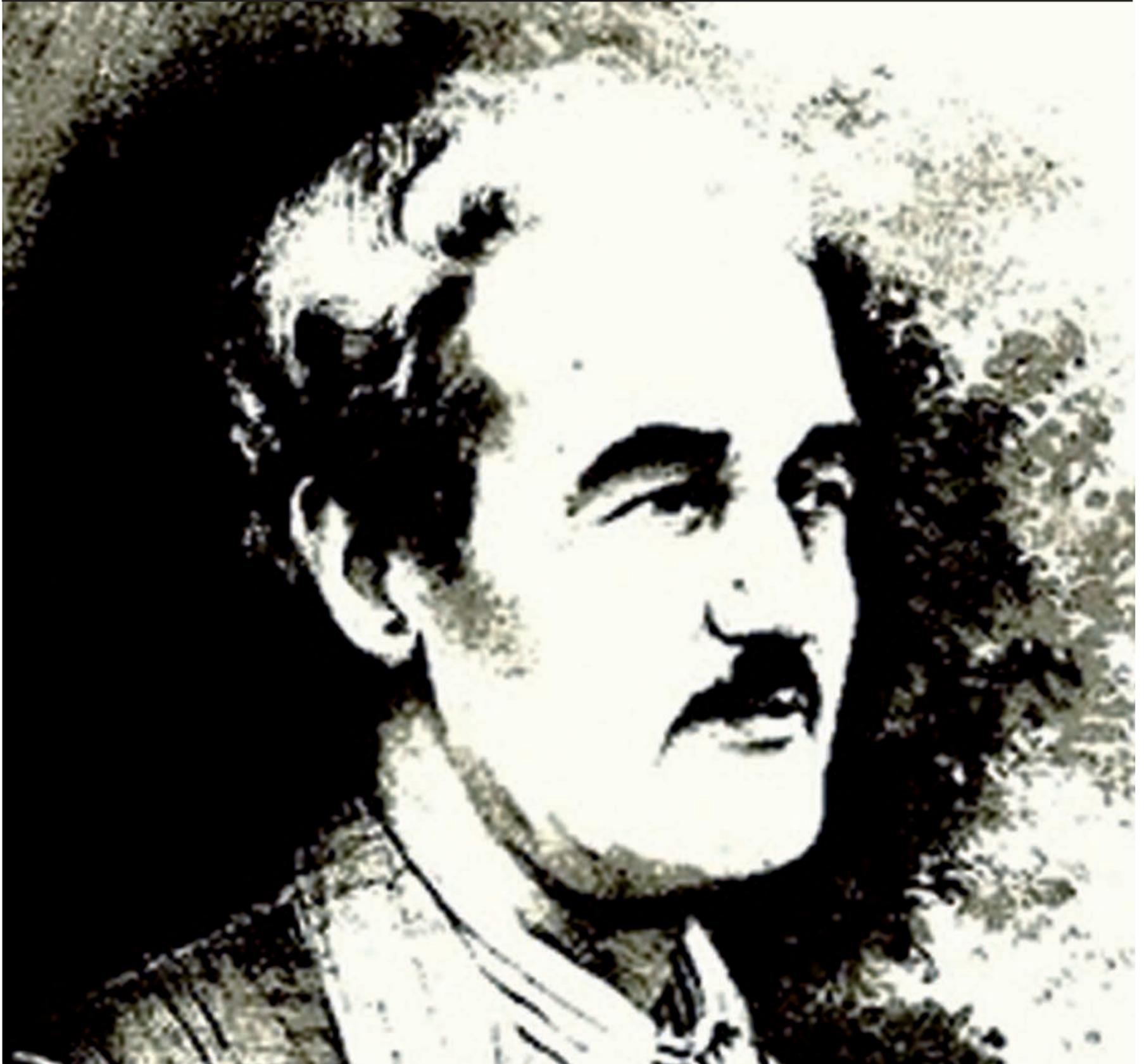
# MIDI

CULTURE

MIDI LIBRE N° 1481 | Ven. 27 - Sam. 28 janvier 2012

CHÉRIF KHEDDAM

## PORTRAIT D'UN ARTISTE ÉTERNEL



IL A CHANTÉ LA LIBERTÉ DE LA FEMME ET L'AMOUR DE LA PATRIE

### *Dda Cherif Kheddam s'éteint à Paris à 85 ans*

*En 1974, la Kabylie se souvient .... Invité à la fête des cerises à Larbaâ Nat Iraten, le père de Targaw fenane le rêve d'un artiste devait chanter à sa façon « le temps des cerises. » Il en a été empêché comme le fut Mouloud Mammeri en 1980 lors de la présentation de son livre Poèmes Kabyle anciens à Tizi-Ouzou.*

CHÉRIF KHEDDAM

# Portrait d'un artiste éternel

Une grande figure de la scène musicale algérienne nous a quittés sur la pointe des pieds lundi 23 janvier. En effet après avoir longtemps lutté contre la maladie, le mestro s'est décidé à déposer les armes pour se reposer enfin dans la terre nourricière de ses aïeux.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'artiste, qui a investi depuis son plus jeune âge la scène artistique, est incontestablement l'icône incontournable de la chanson d'expression amazighe. Il a été également un mécène pour plusieurs chanteurs, qui aujourd'hui le pleurent. Il a en ainsi le mérite d'avoir offert un plus pour la continuité de la chanson kabyle, après avoir aidé de grands artistes de la chanson kabyle, à l'instar de Aït Menguellet, Nouara, Idir et bien d'autres encore. Le défunt auteur, compositeur et interprète, Chérif Kheddham a laissé derrière lui un parcours professionnel artistique impressionnant. Son émission à la radio Chaîne II *Les chanteurs de demain* a donné leur chance à plusieurs chanteurs qui depuis enrichissent la scène artistique algérienne. Tous ceux qui l'ont approché et ils sont nombreux témoignent de sa générosité et modeste, il a su garder la tête froide en dépit de toute sa notoriété et est resté toujours très proche de son public.

## Un défi permanent depuis son plus jeune âge

Chérif Kheddham a vu le jour au sein d'une modeste famille du village Aït Bou Messaoud à Iferrhouène à 60km au sud de Tizi-Ouzou. Un village de Kabylie connu pour son enclavement et la rudesse de la vie qui y prévalait ; c'était encore plus pénible durant la période coloniale où il était très difficile d'y vivre et subvenir aux besoins quotidiens. Son père l'envoie dans une école coranique à 17 km de son village. Malgré les contraintes de la vie il s'adonne sans demi-mesures à ses études coraniques jusqu'en 1942 auprès de Cheikh Oubelkacem de la zaouïa de Boudjelil à Tazmalt dans la wilaya de Béjaïa. Il est utile de signaler que Chérif Kheddham n'a pas vécu longtemps dans son village, puisqu'il quitte à l'âge de 12 ans le domicile familial pour aller travailler dans la capitale. « un Gavroche du colonialisme à la recherche de son destin.

## Un chemin musical tracé en France

Chérif Kheddham s'est toujours élevé contre la répression du régime colonial en Algérie, ce qui l'a poussé à quitter son pays à l'âge de 20 ans. Il s'installera en France en 1947, d'abord à Saint-Denis ensuite à Epinay, exerçant avec courage un travail des ressortissants algériens établi dans cette époque en France, à savoir la fonderie. Par la suite il a travaillé dans une entreprise de peinture en bâtiment. Son amour et attachement à l'art l'ont accompagné dans les moments difficiles vécus en France. Il prendra en

parallèle des cours de solfège. Au cours de son apprentissage de la musique, et avec son regard attentif et visionnaire, il a réussi à développer une technique musicale impressionnante, grâce aux cours du professeur Fernand Lamy et les bases de la musique orientale qu'il suivra avec Mohamed Jamoussi. Après avoir imposé son style musical, il s'engage comme chanteur au sein d'une troupe de musiciens dans des cafés en France. Chérif Kheddham a enregistré sa première chanson intitulée *A Yellis N'murtiw* (ô femme de mon pays) en 1955, il connaîtra un premier succès grâce à la diffusion par la Radio télévision française (RTF). Un chanteur qui a cultivé la musique kabyle, ajoutant sa touche personnelle pour la rendre universelle. A ce propos, le regretté Chérif Kheddham a dit : « *Je suis Méditerranéen et ma musique est méditerranéenne, turque, grecque, italienne, algérienne... Je pars de ma spécificité pour toucher l'universel. Seule l'authenticité peut donner tout son sens à une œuvre, musicale ou autre* ». Au cours de l'année 1958, Chérif Kheddham diffuse ses plus belles chansons à l'instar de *Nadia*, *Djurdjura* et *Khira ajellaw n'Tmurtiw*. Les thèmes de ses compositions sont inspirés de son vécu en Kabylie, « *il chante la femme kabyle, l'exil, les montagnes du Djurdjura, l'indépendance et l'amour dans une poésie subtile et sensible tout en affirmant que pour lui la musique reste plus importante que les paroles* ». Le succès de Chérif Kheddham se poursuit avec la production d'une chanson concoctée avec une justesse du verbe et de la musique exceptionnelle : *A lemri*, la chanson est enregistrée en 1963 par l'orchestre symphonique de Paris, il dira à ce propos : « *Cette chanson est symbolique. Elle a une forte charge émotionnelle. Elle a plusieurs niveaux de lecture* ».

## Retour en Algérie et animation à la radio Chaîne II

Après l'Indépendance de l'Algérie, Chérif Kheddham rentre au pays pour transmettre son expérience musicale acquise en France. C'est à la radio Chaîne II qu'il présentera *Les chanteurs de demain*. Grâce à cette émission, animée de 1964 à 1975, délaissant sa création pour se consacrer à celles des autres, il a découvert et encouragé des chanteurs devenus de nos jours des piliers de la chanson kabyle comme Lounis Aït Menguellet, Idir, Imazighen Imula, le groupe Yougourten et Nouara. Il a été derrière la création de la chorale du lycée Fatma-N'soumer. Il a été nommé un passeur de savoir surtout pendant les quinze années passées à la Radio Télévision algérienne (RTA) et qui prendra fin en 1975. Le défunt Chérif

Kheddham occupe la scène artistique jusqu'en 1995, avec la production de deux CD et un DVD, avec deux titres nouveaux : *L'ghorva thajidhit* (le nouvel exil) et *Rouh yazman* (ainsi va la vie, traduction approximative). A propos de ces nouveaux albums, le défunt Chérif Kheddham a déclaré ceci : « *C'est ma vie. Cet album reflète ma vie. Il parle de la vieillesse, des maux de la société et de l'exil forcé. Et, ironie du destin, moi qui ai quitté la France en 1963, je m'y suis exilé à nouveau à cause de mes problèmes de santé. Concernant la musique, on me reconnaît dès les premières notes. Il y a différentes rythmiques mais je suis resté fidèle à mon style* ». Le grand compositeur Chérif Kheddham a animé son dernier concert en 2005, à la Coupole d'Alger, à l'occasion de cinquantenaire de sa carrière.

## 23 janvier 2012, un triste anniversaire

Le regretté Chérif kheddham s'est éteint le 23 janvier 2012 à l'âge de 85 ans, dans une clinique du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris en France, suite à la maladie qui l'a cloué au lit durant plusieurs mois.

Une grande figure s'en va laissant derrière lui des fans inconsolables et un très riche répertoire musical, tant en teste qu'en mélodies. Il continuera certainement à vivre grâce à son œuvre mais également à travers les chanteurs qu'il a aidé à intégrer la scène

musical et pour lesquels il n'a ménagé ni efforts ni conseils. Un grand artiste s'en va mais ne meurt pas car il continue à vivre dans le cœur de tous.

## Parcours

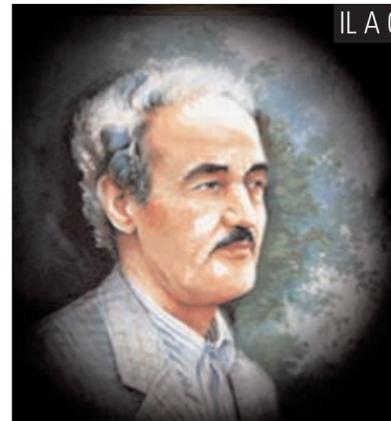
Chérif Kheddham est né un 1er janvier au village Aït Bou Messaoud à Iferrhouène à Tizi-Ouzou, il a suivi des cours coraniques jusqu'en 1942. Il quittera son village à l'âge de 12 pour se rendre à Alger avant d'opter pour l'exil en France de 1948 à 1963, exil au cours duquel il compose ses premières chansons. Après l'indépendance de l'Algérie, de 1964 à 1975, il a occupé un poste d'animateur et producteur de l'émission *Les chanteurs de demain* où il a déniché de nombreux talents, à l'instar de Aït Menguellet, Idir, Nouara... En 1975, il retourne à la composition et au chant. Il anime son dernier concert en 2005 à l'occasion du cinquantenaire de sa carrière. Il s'est éteint le 23 janvier 2012 dans un hôpital en France.

D. B.

## Un dernier hommage à Paris

Une foule nombreuse, composée notamment de proches, d'amis et d'artistes, est venue jeudi rendre un dernier hommage au monument de la chanson kabyle Chérif Kheddham dont la dépouille, exposée au funérarium du Père Lachaise à Paris, a été rapatriée dans l'après-midi vers l'Algérie, pays natal du défunt. Parmi les personnes présentes à la cérémonie de levée du corps, on pouvait remarquer, en plus de nombreux anonymes, la présence de chanteurs lancés et encadrés dès les années 60 par l'auteur-compositeur et interprète qu'était Chérif Kheddham. La tête engoncée dans un chapeau, la chanteuse Malika Domrane a du mal à retenir ses émotions. "Ma présence aujourd'hui à cette cérémonie est pour rendre hommage au grand Maestro qu'a été Da Chérif. Nous perdons en lui le Beethoven de l'Algérie, la terre natale qu'il a tant chérie", a-t-elle confié à l'APS. Pour l'auteur d'Assaru, la mort de Chérif Kheddham est une "grande perte pour la culture algérienne". "Il m'a appris la rigueur, le bon travail et la beauté de l'art. Mes produits ont été toujours le reflet des belles mélodies et des arrangements de Da Chérif", a-t-elle ajouté. Malika Domrane fait partie des nombreux artistes lancés par Chérif Kheddham, à travers son émission Ighennayen Uzekka (les chanteurs de demain), diffusée dans les années 60 par la Chaîne II de la Radio nationale. C'est avec cette émission, qui a donné naissance à de grands noms de la chanson kabyle comme Idir, Aït Menguellet et autres Nouara, que Kheddham sera connu et hautement apprécié pour avoir déniché des talents, conseillé et encouragé les nouveaux venus au monde de la chanson. Pour le directeur de la culture de Tizi-Ouzou, Ould El Hadi, qui a fait spécialement le déplacement d'Algérie pour assister à l'hommage, la mort de Da Chérif est une "perte incommensurable pour la chanson algérienne, et la chanson kabyle en particulier". "C'est véritablement un monument que l'Algérie vient de perdre. Quelqu'un qui a marqué de son empreinte tant la chanson que la musique et qui a su donner une dimension universelle à la chanson kabyle", a-t-il dit. Pour Ould Ali, qui a signalé avoir été "délégué personnellement" par le ministre de la Culture pour présenter ses condoléances et celles des pouvoirs publics algériens à la famille du défunt, ce dernier a formé des générations entières d'artistes qui, a-t-il reconnu, "font aujourd'hui la fierté de la chanson algérienne". "Un grand nombre de ces artistes sont aujourd'hui là pour lui rendre un dernier hommage et cela est une preuve tangible de ce que représente véritablement Da Chérif pour nous tous", a-t-il ajouté. Pour Tahar Boudjelil, un ancien compagnon et producteur du défunt, la mort de Chérif Kheddham représente la "perte d'une belle œuvre artistique qui sera, malgré son départ, toujours vivante". "Avant d'être son ami, j'étais admirateur et, par la force des choses, je suis devenu son producteur. C'est un pur hasard d'autant que ce n'est pas vraiment mon métier, moi qui suis banquier. J'avais soutenu Da Chérif à titre accessoire et amical, dans une œuvre qui restera toujours vivante", a-t-il témoigné. La dépouille mortelle de Chérif Kheddham a été embarquée sur le vol d'Air Algérie de 15h55 à partir de l'aéroport parisien d'Orly. "Le corps sera, selon son vœu de Da Chérif, acheminé vers le domicile parental à Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger, où une veillée funèbre est prévue dans l'intimité familiale, avant d'être transporté dès l'aube de vendredi vers Ait Bou Messaoud (Tizi-Ouzou), le village natal du défunt artiste, où il sera inhumé", a-t-il précisé. L'auteur-compositeur et interprète Chérif Kheddham est décédé lundi dans un hôpital parisien à l'âge de 85 ans. Réputé pour être le chantre de la musique kabyle en exil, il s'est tenu éloigné de la scène depuis plusieurs années. Ses deux dernières apparitions remontent à avril 2008 et juin 2009 sur la scène du Zénith à Paris, respectivement à l'invitation de Takfarinas et à la faveur d'un hommage à Lounès Matoub. On ne l'avait pas revu sur scène à Alger depuis son gala de l'été 1993 à la salle Atlas. Pour le plus grand bonheur d'un public nombreux et fidèle au maître, Chérif Kheddham était de retour le 31 octobre 2005 à Alger, prélude à un second concert le 18 décembre à Paris.

APS



PAR OURIDA AIT ALI

Déçu, mais pas découragé notre poète qui est rentré au pays en 1963 avait pourtant nourri l'espoir à l'indépendance conquise au prix d'immenses sacrifices dans la lutte qu'il chanta d'ailleurs admirablement bien dans sa chanson *L'zayer n'chalah atseh-loud* (Algérie, puisses-tu panser tes blessures).

Cependant, Dda Chérif s'est fait également le chantre de la beauté et de la liberté de la femme. Féministe à la première heure, celui qui avait appris le Saint Coran en 1948 reconnaissait à la femme des droits indescriptibles. Chérif Kheddham dans ce registre à des textes sublimes. Aussi est-il une voix autorisée dans cet esprit Dda Chérif chante le respect de la femme car celle-ci s'honore par elle-même d'abord dans sa conduite au quotidien et par sa libération dans le travail, et a contrario, elle aura beau se draper dans n'importe quelle bure cela rien ne fera pas pour autant un modèle de vertu. Cette réflexion Chérif Kheddham



nous la donne dans sa chanson, *D'achou l'hajev l'harit, denif matkesvit, tartah iw garez ouhayek* ce se traduit par (Ô femme, nul besoin de te voiler, ta pudeur c'est ton comportement et non pas le tissu dont tu t'enveloppe). Avec son charisme et sa bonté bien chevillée au corps il est à l'origine de

l'éclosion d'innombrables talents grâce à son émission de la chaîne 2 *Ichenayene uzeka*. C'est de cette émission qu'ont apparue aussi, Idir, Ferhat Mehenni, Aït Menguellet, et la diva Nouara pour qui il composa et avec laquelle il chanta divinement. A l'étude de son répertoire, on s'aper-

IL A CHANTÉ LA LIBERTÉ DE LA FEMME ET L'AMOUR DE LA PATRIE

# Dda Chérif s'éteint à Paris à l'âge de 85 ans

En 1974, la Kabylie se souvient... Invité à la fête des cerises à Larbaâ Nat Iraten, le père de Tirgaw fenane le rêve d'un artiste devait chanter à sa façon «le temps des cerises.» Il a été empêché comme le fut Mouloud Mammeri en 1980 lors de la présentation de son livre «Poèmes Kabyle anciens» à Tizi-Ouzou.

çoit que l'artiste a accompli avec une égal talent aussi bien la symphonie, la versification, que l'interprétation. Il est de ces génies pour qui aucun aspect de la chanson n'est étranger à l'instar des plus grands, tels que El Hassnaoui, Elanka, Dahmane, Wahbi, Ferré... on en passe et des meilleurs. Et tous ont célébré la femme dans des textes d'une inoubliable beauté en la mettant d'autant plus en valeur. Aïnsi, Dda Chérif, d'un incommensurable brio à tout chanté, la révolution, la femme, l'amazighité, la patrie avec constance. Qu'on s'en souvienne.

Le maestro est parti sans bruit rejoindre ses compagnons de combat, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Matoub, Mohya... au Panthéon de la culture et des hommes libres.

Dda Chérif a laissé un bel héritage à la génération future. Qu'il repose en paix ce Monument de la chanson algérienne. Chérif Kheddham a été enterré, hier, dans son village natal de Bou Messaoud dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

O. A. A.

TIZI-OUZOU

# L'adieu à un grand homme

PAR LOUNES BOUGACI

Le chanteur kabyle Chérif Kheddham, décédé lundi dernier à Paris, a été enterré hier vendredi dans son village natal Ath Bou Messaoud, dans la région de Ain El Hammam, soixante kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou. L'enterrement a eu lieu en présence de milliers de personnes. C'est à 14 h, juste après la prière du vendredi, que la dépouille mortelle de Chérif Kheddham a été accompagnée vers sa dernière demeure. Il a fallu beaucoup d'efforts aux membres du comité de villages ainsi qu'à ceux du mouvement associatif afin de pouvoir gérer la situation compte tenu de la grande affluence enregistrée mais il faut sig-

naler qu'une très bonne organisation suite aux efforts déployés par tous a pu permettre un enterrement dans la dignité de celui qui introduit l'orchestration universelle à la chanson algérienne d'expression kabyle. Plusieurs personnalités, des artistes, des cadres, des citoyens sont venus d'un peu partout d'Algérie et même de l'étranger afin de dire adieu à un grand compositeur. Parmi les personnalités nationales qui ont tenu à être présentes, nous avons remarqué Madjid Sidi Said, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens. Il y avait également le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, Mahfoud Bellabas, président de l'assemblée populaire de wilaya, des députés dont Saïd Lakhdari, chargé de transmettre les condoléances de Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN à la famille du défunt. Les artistes célèbres ne pouvaient pas rater cet événement douloureux parmi lesquels nous avons observé Akli Yahiatene, Benmohamed, Medjahed Hamid et la liste est très longue.

L. B.



AGENCE ALGÉRIENNE POUR  
LE RAYONNEMENT CULTUREL

## Clôture du premier cycle musical

Le groupe flamenco Calle Cerezo a assuré, jeudi à Alger, le spectacle de clôture du premier cycle musical de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc). La salle Ibn Zaydoun à Ryadh el Feth affichait complet pour cette représentation de musique et de danse flamenco donnée par la troupe du guitariste Javier Cerezo. Le spectacle commence par les voix rauques et écorchées de Campos et Juan Mulué sur fond de guitare acoustique. Les deux voix sont si puissantes qu'elles se passent même de micro et couvrent une salle de près de 500 personnes. Pour enrichir le volet musical, Javier Cerezo est rejoint par Elito au violon, Fabricio à la clarinette, Aurélio à la contrebasse et Eduardo à la percussion.



Palais de la Culture

Le spectacle devient plus animé dès l'entrée sur scène de la danseuse Alexandra Gonzalez qui exécute un premier tableau de danse flamenco avant de céder la place à Carlo Louis puis à Lauretta Soka.

Le public adhère très vite au spectacle, à la danse particulièrement, qui se poursuit durant près de deux heures avec des chorégraphies en duo et en trio.

"Calle Cerezo" représente la pure tradition flamenco relevée d'une pointe de Jazz et de classique sur le plan musical, ainsi qu'une touche de danse contemporaine très perceptible chez le danseur Carlo Louis, une façon de concilier et de fusionner les genres.

Chacun des artistes invités par l'Aarc représente le métissage de deux ou plusieurs cultures ce qui a permis de traduire sur scène, trois jours durant, le thème choisi par l'agence "Andalousie, Maghreb, terres d'accueil".

Le travail musical des groupes qui se sont succédés à Alger est le fruit de rencontres de musiciens de divers horizons et de fusions entre la musique d'Andalousie et du Maghreb avec la musique africaine, le jazz ou encore le slam.

Ainsi, la perception de "terres d'accueil" se concrétise en mettant en valeur la capacité de la culture andalouse et maghrébine à s'adapter et à fusionner avec d'autres cultures, à l'image de la musique gnawi qui fusionne avec la musique sénégalaise dans "The university of gnawa", ou de l'andalou qui rencontre le jazz et le flamenco dans le groupe provençal "Marseille Marseille".

L'Aarc a ainsi achevé le premier cycle musical entrant dans son programme pour le premier semestre 2012, sous le thème général "Des racines et des airs" et donne rendez-vous aux mélomanes à partir du 21 février pour un second cycle.

ACTORAT ET MISE EN SCÈNE

# Deux ateliers de formation à Annaba

*Deux ateliers de formation dans l'actorat et la mise en scène de représentations théâtrales ont été ouverts jeudi à la Maison de la culture de la ville de Annaba, en marge du premier Festival national culturel de la production théâtrale féminine, inauguré mercredi.*

Les artistes Dalila Meftahi de Tunisie et Haïder Ben Hacine d'Algérie encadrent, jusqu'au 29 janvier, ces espaces de formation qui enregistrent une affluence appréciable de jeunes et moins jeunes venus apprendre les rudiments du métier d'acteur, de comédien ou encore celui de la mise en scène d'une pièce de théâtre.

Une exposition consacrée exclusivement à la défunte interprète, danseuse et comédienne Keltoum, de son vrai nom Aïcha Ajouri, se tient au hall du théâtre régional Azeddine-Medjoubi de Annaba en marge de cette manifestation.

Sept représentations théâtrales sont en compétition dans ce premier Festival national culturel de la production féminine.

Il s'agit de *Essawad Fi El Amel* de la troupe Errimeh d'Alger, *Malamah*, de la résidence universitaire de Batna, de *Souk Errijal* de l'association Mohamed-Lyazid d'Alger, *Kif Haddoud* de la coopérative



Founoun de Annaba, *Doumouae El Kamar*, du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès, *Ahlam Zaman*, de Skikda, et *Zaïkha* d'Alger. Cinq autres représentations théâtrales ont été programmées hors compétition dans ce festival qui a vu jeudi la plantation symbolique d'un arbre devant la bâtisse du Théâtre régional Azeddine-Medjoubi pour la pérennisation de cette manifestation. Une conférence consacrée à la place de la femme dans le théâtre algérien sera donnée, demain vendredi au

Théâtre régional Azeddine-Medjoubi de Annaba, par l'universitaire Djamilia Mostefa Zekai d'Oran.

Ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier prochain, prévoit également des représentations théâtrales itinérantes au profit du public de Constantine et de Skikda, au titre d'une mini-tournée, ainsi qu'aux étudiants de la cité universitaire de Chaïba (Annaba).

APS

LE FESTIVAL ARABE DU COURT MÉTRAGE D'IFRANE (MAROC)

## La 14<sup>e</sup> édition en août prochain



La 14<sup>e</sup> édition du Festival du monde arabe du court métrage sera organisée du 23 au 26 août prochain à Azrou et Ifrane (200 km à l'est de Rabat), au Maroc, sous le thème "Cinéma-environnement", ont annoncé les organisateurs qui rendront, à cette occasion, un hommage au cinéma irakien.

Le directeur du festival, Abdelaziz Belrhali, a déclaré à la presse qu'à travers ce thème de l'environnement, "nous voulons établir la proximité entre l'homme et l'environnement dans le cinéma. C'est-à-dire voir jusqu'à quel point l'environnement est présent dans notre vie et comment il est perçu par les cinéastes".

Les films qui seront projetés dans les catégories fiction ou documentaire doivent avoir une durée maximum de 20 minutes et réalisés au cours des années 2009, 2010, 2011 ou 2012 et/ou produits dans les pays

arabes ou par des réalisateurs arabes dans le monde, précise-t-on de même source.

APS

CONCOURS DE POÉSIE

## Lancement de la 10<sup>e</sup> édition de la meilleure œuvre poétique

La 10<sup>e</sup> édition du concours de la meilleure œuvre poétique, organisé depuis 2003 par l'Établissement Arts et Culture d'Alger, aura pour thème cette année "L'histoire raconte l'Algérie", dans le cadre des festivités marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance. Cette manifestation culturelle, qui se tiendra du 25 janvier au 25 mars, sera ouverte à tous les talents et à toutes les franges de la société désirant y participer, a-t-on appris mardi auprès de l'établissement Arts et Culture. Les candidats à ce concours peuvent, selon les organisateurs, envoyer trois poèmes écrits en langue arabe (classique et dialectal), en tamazight ou en français. Les œuvres présentées seront soumises à un jury composé d'universitaires et d'hommes de lettres spécialisés dans la poésie. Les noms des lauréats du concours de la meilleure œuvre poétique pour l'année 2012 seront annoncés dans les médias et les prix seront décernés dans le cadre des poésies d'Alger.

APS

MAL DE GORGE CHEZ L'ENFANT

# Et si c'était une angine...

*Sachez différencier une angine d'une rhinopharyngite et adopter les bons réflexes. Le point sur l'angine et le mal de gorge.*

**Q**uels sont les symptômes de l'angine ? Attention, tout mal de gorge ne signifie pas qu'il s'agit d'une angine ! Angine virale ou angine bactérienne ? Que faire en cas d'angine ? Que faire pour améliorer le confort de votre enfant souffrant d'une angine ?

L'angine désigne une inflammation des amygdales, situées au fond de la gorge, qui aident l'organisme de l'enfant à se défendre contre différents germes. Cette inflammation est fréquente chez les enfants de plus de deux ans.

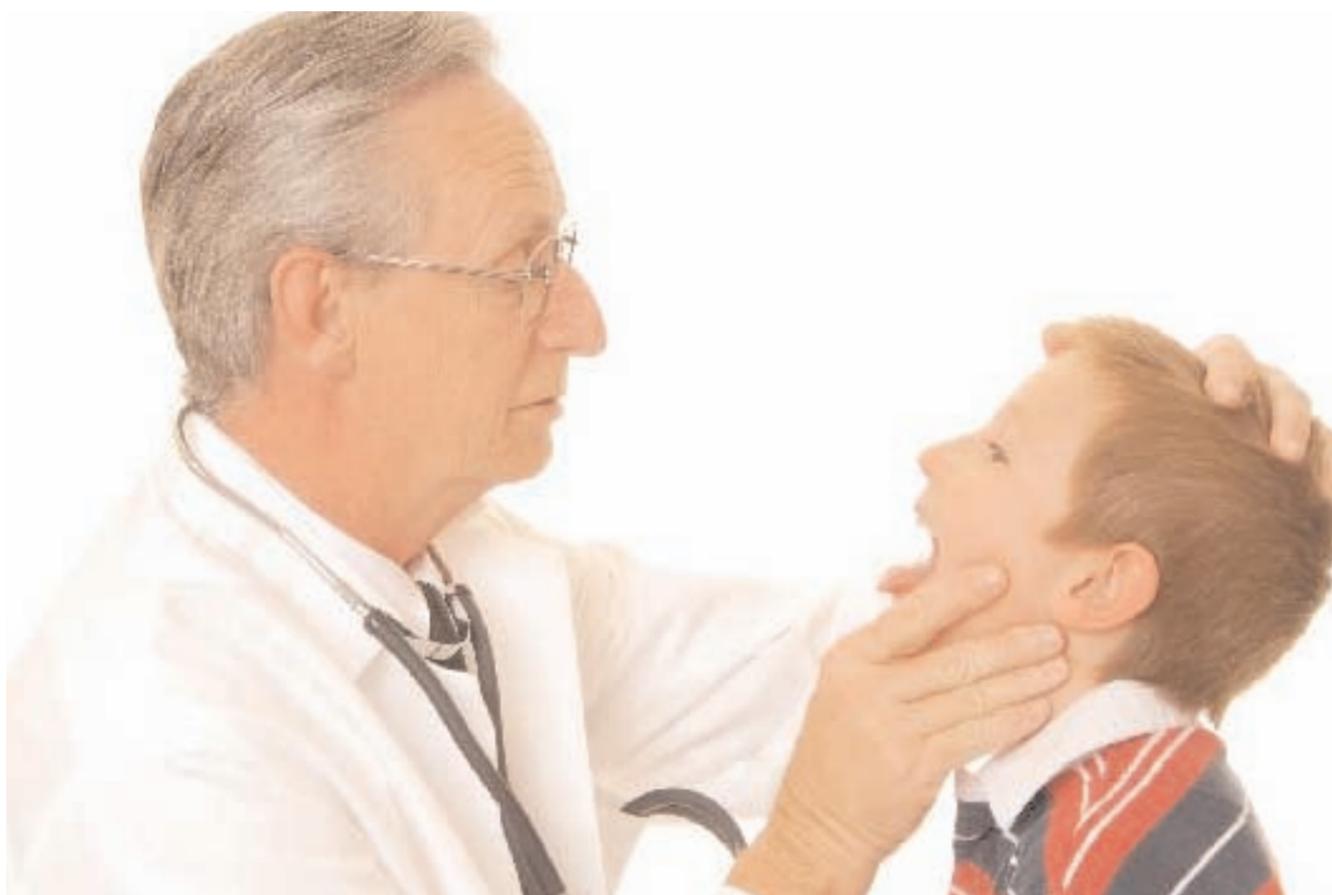
## Symptômes de l'angine

Le premier symptôme de l'angine est le mal de gorge, avec difficultés à déglutir et malaise général. L'angine entraîne également une élévation de la température jusqu'à 39- 40°C. L'enfant frissonne par moment, il n'a pas faim, se plaint de maux de tête ou de ventre. Enfin, il présente des ganglions.

Le seul mal de gorge ne peut pas être retenu pour diagnostiquer une angine. En effet, un enfant qui a mal à la gorge peut simplement être atteint d'une rhinopharyngite, affection particulièrement fréquente qui peut être liée à une irritation de la gorge : exposition à une atmosphère polluée (polluants, tabagisme) ou très sèche (logement surchauffé), ou le simple fait d'avoir trop chanté ou crié à la récré. Retenons que dans le cas d'une angine, le mal de gorge est associé à de la température et à des ganglions, surtout chez les jeunes enfants.

## Angine virale ou angine bactérienne

Avant l'âge de trois ans, l'angine est presque toujours virale. Chez les enfants plus grands, elle peut aussi être bactérienne (bactérie streptocoque dit hémolytique) : c'est le cas d'une angine sur cinq environ. Par rapport à l'angine virale, l'angine bactérienne se caractérise par un début de fièvre plus brutal et des douleurs plus intenses lors de la déglutition.



## Que faire en cas d'angine...

Toute angine chez un enfant impose une consultation chez le médecin. Lui seul posera le bon diagnostic et prescrira les médicaments nécessaires pour soulager rapidement la gorge de l'enfant, traiter la cause et éviter les complications.

Chez les enfants de plus de trois ans, le médecin procède à un frottis du fond de la gorge afin d'identifier l'éventuelle présence de streptocoques, témoignant d'une angine bactérienne, dont le traitement relève alors d'antibiotiques.

Dans tous les cas, le traitement des symptômes de l'angine repose sur des

médicaments visant à faire diminuer la fièvre et la douleur, comme le paracétamol. Les sirops et les pastilles n'ont pas d'efficacité démontrée alors qu'ils peuvent entraîner des effets indésirables. Ils sont donc à éviter : préférez donner à votre enfant une tisane bien sucrée ou un verre de lait sucré au miel.

Les complications de l'angine (abcès local, maladie cardiaque ou rénale, troubles rhumatismaux) sont aujourd'hui rares, grâce aux antibiotiques et au test rapide utilisé par les médecins pour identifier les angines bactériennes.

Améliorer le confort de l'enfant souffrant d'une angine...

Protégez votre enfant de tout tabagisme

passif. Aérez quotidiennement chaque pièce de votre logement.

Humidifiez l'atmosphère de la chambre de votre enfant.

Veillez à ce qu'il se lave les mains régulièrement et à ce qu'il se mouche souvent, une narine après l'autre.

S'il a plus de 7 ans, faites-lui faire des gargarismes avec de l'eau chaude dans laquelle vous avez dissous une cuillère à café de sel.

Donnez-lui à boire des tisanes sucrées et du lait sucré au miel pour adoucir sa gorge.

Préparez-lui des potages, bouillons, purées, compotes, faciles à avaler



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# JSK-CRB, l'affiche de la 17e journée

*La suite de la 17e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, prévue aujourd'hui à partir de 15h, sera marquée incontestablement par la belle affiche qui mettra aux prises la JS Kabylie et le CR Belouizdad au stade du 1er-Novembre à Tizi-Ouzou.*

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie qui a réussi, lors du premier match de la phase retour, à faire un nul face au MCA, accueillera aujourd'hui le CR Belouizdad avec la ferme intention de réussir sa première sortie à domicile.

Ce match qui va opposé le club au CRB est le sujet de discussion de tous depuis déjà des jours. La JSK n'a certainement pas oublié la lourde défaite (7-1) essuyée l'an dernier au stade du 20-Août. Les fans du club phare de Djurdjura, espèrent une réaction positive des poulains de Meziane Ighil.

En fait, il n'y pas que la victoire qui est importante dans ce genre de rendez-vous d'envergure, mais il y a également l'art et la manière qui doivent être présents tout au long des 90 minutes. En tous cas, les coéquipiers de Zarabi savent bien à quel genre de situation ils vont faire face et qu'ils sont dans l'obligation de multiplier leurs efforts pour parvenir à inscrire leur premier succès de la phase retour. Mais attention, les Belouizdadis ne viennent pas à Tizi en victimes expiatoires.

Bien au contraire ils sont très en verve depuis l'arrivée à la barre technique de Djamel Menad. Cette belle affiche est donc prometteuse attendu que les deux équipes ont souvent gratifié leurs supporters d'un beau spectacle. Il s'agira d'un vrai test pour le CRB qui veut rester collé aux troupes des deux co-leaders. L'équipe qui n'a enregistré qu'un seul revers à l'extérieur cette saison face au champion sortant, l'ASO Chlef, veut maintenir sa série de bons résultats hors de ses bases. Le CRB, qui semble avoir mis fin à une période de doute, ira donc défier une bonne formation de la JSK sur son terrain. L'équipe locale qui cherche depuis l'entame de cette saison une place sur le podium, aura une belle opportunité de se hisser un petit peu au classement. Dos au mur après la victoire du trio de tête, l'USMA, CRB et l'ESS, le score de parité n'est pas suffisant pour la JSK, du moment que ceux qui jouent le titre se sont assurés les trois points. Autrement dit, la JSK n'a plus droit à l'erreur si elle veut atteindre son objectif. Un bon résultat aujourd'hui face aux poulains de Djamel Menad s'impose.

Un match très important et difficile pour les camarades de Asselah qui doivent coûte que coûte assurer la victoire à domicile pour espérer ainsi garder leur chances intactes de clôturer cette saison sur une bonne note avec à la clé une place sur le podium. Côté effectif, la JSK devrait se passer des services d'au moins trois joueurs, à savoir Khellili, Nassakh et Sedkaoui.

## La JSM Béjaïa pour la confirmation

Les Vert et Rouge de la JSMB, qui ont parfaitement réussi leur première sortie en



phase retour en battant le nouveau promu de cette saison, le CS Constantine (3-0), veulent confirmer cette belle entame face à la lanterne rouge, le NA Hussein-dey. Les coéquipiers de Megateli qui ont remporté leur première victoire sous l'ère de l'entraîneur français, Alain Michel, ne comptent pas effectuer leur déplacement dans la capitale pour offrir une première victoire à leur adversaire. Les Béjaïouis qui ont fait la bonne affaire de la précédente journée, veulent réaliser un autre bon coup qui leur permettrait de retrouver de nouveau le haut du tableau et se relancer de nouveau dans la course pour le titre de cette saison. Pour y parvenir, il est impératif de garder les pieds sur terre vu que le chemin de la compétition est encore long et qu'il reste encore du travail à faire. Certes, le succès face aux Constantinois constitue un atout important pour l'équipe, mais le match de cet après-midi se déroulera face à une équipe à la recherche d'une victoire depuis l'entame de la saison.

Les Sang et Or espèrent, de leur côté, sortir la tête de l'eau et amorcer un nouveau départ sous la houlette du nouvel entraîneur, Chaâbane Merezkane. Ce dernier a du pain sur la planche pour sauver cette formation de la relégation qui se profile de plus en plus. Une deuxième contre-performance de suite à domicile serait fata-

le dans l'optique du maintien, tandis qu'un bon résultat des camarades de Brahim Zafour leur permettrait de s'emparer de la troisième place tout en espérant un faux pas du CRB à Tizi-Ouzou et de l'ASO Chlef à Constantine. De son côté, l'ASO Chlef, qui a consolidé sa troisième place après une victoire à domicile sur le fil face au MC Saïda (1-0), se rendra à Constantine pour croiser le fer avec le CS Constantine. Si le champion sortant abordera cette empoignade avec l'intention de remporter le gain du match pour maintenir sa cadence sur celle du trio de tête, les poulains de Rachid Bouarata n'ont qu'un seul choix : gagner ce match pour oublier la lourde défaite de Béjaïa. Le CSC en perte de vitesse depuis quelques temps, devra rester tout de même vigilant et éviter un autre faux pas, surtout à domicile, ce qui compliquerait davantage sa mission, d'autant plus qu'il n'y a pas une grande différence de points avec le premier non relé-

## Duels des mal classés

Deux autres rencontres s'annonçant intéressantes sont celles qui mettront aux prises les équipes mal classées. En effet, le MC Saïda (14e, 13 points) battu par l'ASO Chlef lors de la précédente journée, accueillera le CA Batna (13e, 17 points)

battu également sur ses bases par l'USM Alger. Le MC Oran (15e, 13 points), auteur d'une surprenante victoire à l'extérieur face à l'USM Harsach, recevra au stade Zabana l'AS Khroub (12e, 17 points) battu à domicile par le WA Tlemcen. Les matches s'annoncent, a priori, à l'avantage des équipes locales qui bénéficieront du terrain et du public. Le WA Tlemcen auteur d'une belle entame de cette phase retour, accueillera le MC El Eulma en perte de vitesse également ces dernières journées comme l'atteste si bien son dernier faux pas à domicile (1-2) face au CR Belouizdad. La formation des Zianides, qui s'est hissée à la 6e place avec 24 points grâce à cette victoire face à l'AS Khroub, aura une belle opportunité à domicile d'améliorer encore sa position au classement général.

M. S.

## Programme d'aujourd'hui à 15h

**1er-Novembre** : JS Kabylie- CR Belouizdad

**20-Août** : NA Hussein- JSM Béjaïa

**Constantine** : CS Constantine- ASO Chlef

**Saïda** : MC Saïda- CA Batna

**Oran** : MC Oran- AS Khroub

**Tlemcen** : WA Tlemcen- MCE Eulma

## Cuisine

### Terrine de poisson et légumes



#### Ingrédients :

2 carottes  
1 bel oignon  
1 beau poireau ou 2 petits  
600 g de poisson cru mixé  
250 g de crème fraîche  
3 œufs (blancs et jaunes séparés)  
Citron pour la décoration (facultatif)  
15 g de beurre  
1 c. à s. d'huile d'olive

#### Préparation :

Préchauffer le four à 160°C. Mixer les légumes crus puis les faire revenir à la poêle dans 15 g de beurre et 1 c. à s. d'huile d'olive. Mélanger le poisson mixé cru avec la crème, les jaunes d'œufs et les légumes. Saler et poivrer. Battre les blancs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation précédente. Verser la préparation dans un moule à cake et cuire environ 1 heure à four chaud. Servir très frais avec une mayonnaise ou une sauce cocktail et une salade.



### Yaourt au chocolat blanc à la noix de coco

#### Ingrédients :

1 litre de lait  
1 tablette de chocolat blanc à la noix de coco  
2 c. à soupe de sucre  
1 c. de lait entier en poudre  
1 yaourt nature

#### Préparation :

Faire fondre le chocolat, ajouter le yaourt, le lait (liquide+ poudre) et le sucre. Laissez tiédir, on met dans les pots à yaourt et on met en yaourtière pendant 8-10h et 4h minimum au frais.

## FRAGRANCES

# L'art de se parfumer ?

*Quels vêtements parfumer ? Où vaporiser votre fragrance préférée pour qu'elle laisse une odeur durable et agréable ? Quelques conseils pour bien se parfumer.*

#### Sur la peau

Le parfum se met d'abord sur la peau. En effet, il réagit à son contact et dégage alors une fragrance unique à celle qui le porte. C'est aussi sous l'effet de la chaleur que les parfums exhalent leurs senteurs. Il faut donc déposer votre produit sur les points chauds du corps. Autrement dit, sur les zones un peu moites et chaudes du corps là où palpite le sang comme les tempes, le cou, la base de la nuque, derrière les genoux, entre les seins, les chevilles, le creux des reins, le nombril, derrière le lobe de l'oreille, l'intérieur du poignet. A chaque pulsation de votre cœur, des arômes se dégageront. Pensez aussi aux endroits mobiles, aux articulations : ils diffuseront leur odeur à chaque geste, laissant un sillage à chaque mouvement.

#### Sur les cheveux

Vaporisez le parfum à la naissance de votre chevelure si elle est courte, sur les pointes

si vous avez les cheveux longs.

#### Sur les vêtements

Bien sûr, vous pouvez parfumer vos vêtements mais pas n'importe comment. D'abord, il faut savoir que tous les tissus ne révèlent pas les odeurs de la même façon. Si les matières naturelles comme la laine, la soie, le cachemire, le velours, le coton ou le lin, exhalent parfaitement les senteurs, attention aux textiles synthétiques. Le produit aura un développement plus brutal et plus court. Attention aussi aux tâches indélébiles sur la soie.

Pour parfumer vos vêtements, vous pouvez vaporiser, à 10 cm de distance, l'ourlet de votre jupe, votre foulard, les doublures des vestes et manteaux. Ce sont les écharpes qui retiennent le mieux le parfum.

Ne parfumez pas un tissu avec plusieurs produits différents. Les parfums entre eux risquent de créer une alliance malheureuse. Si vous en changez régulièrement, évitez de vaporiser vos vêtements. Les fragrances diffusées par votre peau suffiront.

#### Et aussi

- Vaporisez le parfum devant vous puis entrez dans le nuage qui va se déposer sur le corps entier.
- N'hésitez pas à parfumer vos draps, votre oreiller et votre armoire à linge.
- Vous pouvez verser quelques gouttes de



vos vêtements dans l'eau de rinçage de vos sous-vêtements.

- Encore plus raffiné, vaporisez un mouchoir en papier glissé dans une poche ou même dans un sac à main.

#### Quand se parfumer ?

La cacophonie olfactive des transports en commun peut provoquer des nausées et des migraines, tout comme une odeur trop forte. Evitez donc de vous asperger de parfum avant de prendre le transport. Parfumez-vous une fois arrivée. Et n'hésitez pas à renouveler l'opération dans la journée.

## USTENSILES DE CUISINE Nettoyer une friteuse

Voici un moyen efficace, rapide, bon marché et de plus sans odeurs pour nettoyer votre friteuse... Avec un produit tout à fait commun que chacun a forcément dans son placard.

#### Etape à suivre :

Videz l'huile de la friteuse dans un récipient. Pour cela, vous pouvez faire chauffer légèrement votre friteuse afin que l'huile soit plus liquide, donc plus facile à verser.

Saupoudrez uniformément l'intérieur de la cuve de farine sans oublier les bordures où l'huile est plus collante, et le panier sur ses deux faces.

Essuyez le plus gros avec de l'essuie-tout puis passez une éponge humide sur toute la surface de votre friteuse et sur le panier.

Vous pouvez passer celui-ci sous le robinet pour le rincer.



S'il reste de la graisse collée, faites chauffer de l'eau avec quelques cristaux de soude et un peu de vinaigre blanc. Laissez agir de quelques heures à une nuit.

Rincez soigneusement. Votre friteuse est comme neuve.

#### Note :

Un blanc d'œuf jeté dans l'huile à la fin de

la cuisson de vos frites absorbera les impuretés et prolongera la durée de l'huile.

Ne jetez surtout pas l'huile de friture dans les canalisations car cela risque d'y former un bouchon. D'autre part, cela est fort toxique pour l'environnement car l'huile forme une pellicule à la surface de l'eau qui nuit à son oxygénation.

## Trucs et astuces

#### S'arrêter de fumer



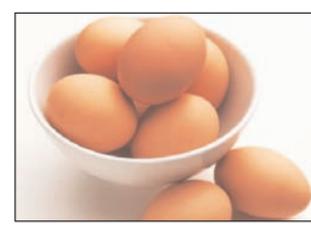
Faites bouillir dans un peu d'eau, 1 c. à soupe de mélisse à une autre de lavande et une de thym. Laissez reposer. Filtrez et sucrez, prenez chaque fois que vous ressentez le besoin de fumer.

#### Apaiser la toux et bien digérer en même temps



Mettez quinze g de graines d'anis dans un litre d'eau bouillante pendant dix minutes. Sucrez avec du miel d'acacia et buvez trois fois par jour.

#### Apaiser une brûlure superficielle



Séparez un blanc d'œuf de son jaune et enduisez avec le blanc toute la partie brûlée. Laissez sécher. Si la brûlure est trop profonde, consultez un médecin sans attendre.

#### Nettoyer une plaie



Mettez carrément de la cannelle en poudre sur la plaie car elle est non seulement anesthésiante mais elle protégera la plaie des infections bactériennes.

# Les dauphins parlent la langue des baleines en dormant

Les dauphins parleraient le langage baleine en dormant, d'après une expérience relatée par le Huffington Post. Cette découverte a été accidentelle. L'équipe d'éthologues dirigée par Martine Hausberger de l'université Rennes 1 avait placé dans l'enclos des dauphins du parc animalier Planète Sauvage plusieurs micros afin d'en savoir plus sur les bruits qu'ils produisent la nuit.

Sur l'un des enregistrements, 25 nouveaux sons étaient audibles, certains ressemblant de près aux cris produits par les baleines à bosse.

Les enregistrements ont alors été soumis à 20 volontaires pour confirmer que le son des baleines et celui des dauphins étaient bien similaires. D'après les résultats de l'enquête, les répondants ont même estimé dans certains cas à 76% que les sons (en fait produits par les dauphins) étaient ceux de baleines à bosse.

Les dauphins sont connus pour leur mimétisme, qui leur sert à réussir des numéros dans les parcs aquatiques. Les scientifiques ont alors étudié un à un tous les événements de la journée des cinq dauphins concernés, pour découvrir finalement qu'il s'étaient sans doute inspirés de la nouvelle bande-son de leur spectacle sur laquelle figurent des cris de dauphins, de mouettes et... de baleines.

S'il s'avérait que les dauphins avaient bien reproduit le chant des baleines, ce serait la première fois que ces animaux retiendraient un son pour le répéter plus



tard. Martine Hausberger explique qu'ils auraient pu s'en souvenir car leur concentration est très élevée en journée. Elle souhaite maintenant comprendre si c'est en dormant que les dauphins reproduisent les sons, ce qui pourrait laisser penser que les rêves les aident à emmagasiner des informations nouvelles, de la même manière que les humains. Lorsqu'ils «dorment», les dauphins mettent une moitié de leur cerveau en sommeil tandis que l'autre reste active pour qu'ils puissent penser à respirer. Un électroencéphalogramme permettrait donc de définir si les dauphins qui ont parlé baleine se trouvaient ou non dans cet état de demi-sommeil.

Mais comme l'explique Sarah Reardon du magazine Science, les scientifiques restent sceptiques. Peter Tyack, biologiste de l'université écossaise de St. Andrew explique notamment avoir déjà entendu des dauphins produire des sons qui pourraient ressembler à ceux des baleines, ce qui ne prouve pas qu'ils étaient sciemment en train de les imiter.

## Des chercheurs rendent invisible un objet en 3D

Les recherches scientifiques sur les moyens de rendre invisibles des objets dans certaines conditions se multiplient depuis quelques années, encouragées notamment par le fort intérêt des militaires dans de telles avancées technologiques.

Ainsi, Andru Alù et ses collègues de l'université d'Austin au Texas ont réussi à soustraire un tube cylindrique de 18 centimètres à la lumière d'une partie du spectre électromagnétique, rapporte le Telegraph. Le site Live Science explique:

«Les objets reflètent la lumière et d'autres ondes électromagnétiques, c'est grâce à cela que nos yeux les voient et que les radars peuvent déceler la présence d'avions et de bateaux. L'enveloppe d'Alù reflète les ondes électromagnétiques de manière à ce que



les ondes réfléchies par l'objet soient annulées.»

Les fans de la cape d'invisibilité d'Harry Potter seront déçus : l'objet était toujours visible à l'œil humain, qui ne percevait la lumière que dans les hautes fréquences du spectre. Mais l'étude, parue le 25 janvier dans la revue scientifique New Journal of Physics, prouve que des métamatériaux plasmoniques peuvent rendre des objets invisibles. Un avion de guerre enveloppé de tels matériaux pourrait atteindre le statut de «super-furtif» en devenant invisible pour les micro-ondes des

radars, explique Andrea Alù. Les métamatériaux plasmoniques sont des matériaux composites alliant du métal à des matières synthétiques non-conductibles composées de structures nanométriques bien plus petites que la longueur d'onde optique. Ainsi, quand des photons atteignent leur surface, ils déclenchent des courants qui dispersent les ondes de lumière.

Le concept peut être modifié pour fonctionner aussi avec la lumière visible à l'œil humain, mais les objets rendus invisibles devraient être très petits. Ainsi, nous rapportons en novembre 2010 les résultats des chercheurs de l'université de Saint Andrews en Ecosse, qui ont conçu un film flexible capable d'interagir avec une lumière d'une longueur.

## Afrique du Sud : petit à petit, le dinosaure fait son nid

Les scientifiques ont découvert des couvées d'œufs fossilisés de dinosaures sur le site du parc national de Golden Gate Highlands, en Afrique du sud, indique The Guardian. Les nids appartenaient à un massospondylus, un animal de six mètres de haut, ancêtre des

dinosaures sauropodes au long cou qui ont vécu il y a 190 millions d'années. Les scientifiques ont trouvé dix nids, précise BBC News. Des couvées pouvant contenir jusqu'à 34 œufs de 6-7 cm y ont été découvertes. La disposition des nids indique que les dinosaures revenaient à plusieurs reprises au même endroit pour pondre. Après la ponte, les œufs étaient installés dans le nid avec précision et minutie et de façon organisée.

La couvée d'œufs découverte a plus de 100 millions d'années de plus que tous les autres sites trouvés auparavant.



Les chercheurs supposent qu'il existe encore de nombreux sites qui seront mis à nu grâce à l'érosion. Cette découverte leur permet d'en savoir plus sur les premiers jours des dinosaures sur la Terre.

« Même si nous disposons d'un nombre important de fossiles dinosaures, nous avons très peu

d'informations sur leur biologie reproductive, spécialement pour les premiers dinosaures », a déclaré le docteur David Evans, conservateur de la paléontologie vertébrée au Musée royal d'Ontario, au Canada.

« Cette incroyable série de nids de 190 millions d'années nous donne un premier élément sur la reproduction des dinosaures dans leur histoire évolutive et nous informe sur les anciennes techniques de nidification. Les informations que nous avons dans ce domaine étaient plus récentes ».

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### PREMIER BATEAU BRISE-GLACE

Date : 1864 Lieu : Canada

Le premier service de déglacage au Canada a été instauré par le gouvernement fédéral en réponse à la demande de l'île du Prince Édouard qui disait que pour entrer dans la confédération, elle voulait un service de traversier à l'année longue. En 1904 les bateaux devaient briser les glaces à des endroits stratégiques de la vallée du St-Laurent à cause des inondations courantes. Ce déglacage permet donc d'ouvrir le fleuve à la navigation en hiver. Depuis la fin des années 50, le fleuve est ouvert à l'année longue à l'exception des journées où les conditions de navigation sont trop dangereuses.



## Vanessa Paradis répond enfin aux rumeurs de séparation

Depuis plusieurs semaines maintenant, Vanessa Paradis et Johnny Depp ne cessent de passionner les médias pour de bien tristes raisons.

Avancée par la presse anglo-saxonne et relayée à travers le monde, la supposée séparation des deux acteurs devenait chaque jour plus tenace, reposant sur de mystérieuses sources qui témoignaient de disputes fréquentes, de l'achat d'une nouvelle maison en Angleterre ou encore de la consultation de plusieurs avocats pour trouver une porte de sortie. Vanessa Paradis a profité d'un passage sur Europe 1 pour répondre aux rumeurs de séparation : "Vous savez, dès que je mange trois petits pois, je suis enceinte. Dès que je vais visiter une ville, j'achète une maison. L'hiver je me sépare, l'été je me marie. Ça fait quinze ans que je me marie tous les ans. Si en plus, il faut que je réponde à toutes les rumeurs..."



## Madonna

au Stade de France  
le 14 juillet 2012

Madonna va créer l'événement cette année. Alors que son nouvel album, MDNA, sortira en avril prochain, la chanteuse prépare également des concerts. De nouvelles chansons qu'elle défendra donc sur scène avec une nouvelle tournée. Elle a décidé de viser grand en se produisant au Stade de France. Madonna viendra sur cette scène le 14 juillet 2012 dans le cadre de sa prochaine série de concerts.

Ce ne sera pas une première pour la chanteuse puisqu'elle s'est déjà produite au Stade de France en septembre 2008 avec son Sticky and Sweet Tour. Les places devraient être mises très prochainement en vente pour ce concert qui s'annonce exceptionnel. Les fans vont être heureux d'apprendre le retour de Madonna sur scène.



## Victoria Beckham

a d'autres priorités que les Spice Girls

A l'occasion des Jeux Olympiques de Londres 2012, on s'est pris à rêver de la réunion du groupe de filles le plus célèbre de la planète. Mais Victoria n'a pas très envie de revoir ses copines les Spice Girls. Elle n'est en tout cas pas très enthousiasmée à l'idée de reformer le groupe pour les J.O., l'été prochain. Baby Spice, alias Emma Bunton, est l'heureuse maman de deux petits garçons, Mel B. a eu pour sa part trois enfants, Sporty Spice (Mel C.), a donné naissance à une petite Scarlett en 2000 et Geri Halliwell est complètement dingue de sa petite Bluebell Madonna née en 2006. Mais depuis que Victoria a suivi son mari outre-Atlantique, elle a été conquise par le mode de vie américain et happée par des amies comme Eva Longoria, ou Katie Holmes.



## La douce voix de Barack Obama sur vos portables



Vous avez aimé Barack Obama qui chante Al Green... Offrez-la comme sonnerie à votre portable ! Le site de campagne du président vous l'offre en téléchargement gratuit. Barack Obama a offert une formidable opportunité de levée de fonds à son équipe. En effet, devant le buzz qu'a déclenché la prestation du président des Etats-Unis chantant *Let's Stay Together* d'Al Green, les communicants ont décidé de faire de ces quelques notes une sonnerie de portable à télécharger gratuitement.

## Les secrets de Michelle Williams

L'ex-compagne d'Heath Ledger se métamorphose en Marilyn Monroe dans un film qui sortira au printemps en France. Cette arrivée à San Diego va totalement bouleverser la vie de Michelle qui, très rapidement, souhaite devenir comédienne.

Un an plus tard, Michelle est contactée pour interpréter le rôle de Jen Lindley dans une nouvelle série, Dawson. D'une timidité malade, l'actrice a toujours eu beaucoup de problème pour exprimer ses émotions mais aussi et surtout pour communiquer en toute simplicité avec les gens



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 06h25 |
| Dohr    | 13h00 |
| Asr     | 15h46 |
| Maghreb | 18h06 |
| Icha    | 19h31 |

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1481 | Ven. 27 - Sam. 28 janvier 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

OUYAHIA À ADDIS-ABEBA POUR LA RÉUNION DU NEPAD

## A l'ordre du jour des travaux : la levée des fonds pour les projets



PAR SADEK BELHOCINE

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a quitté vendredi Alger à destination d'Addis-Abeba en Ethiopie où il représentera, aujourd'hui, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la 26e réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité africain d'orientation du NEPAD, au Sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ainsi qu'à la réunion du Comité africain des chefs d'Etat sur la réforme des Nations unies, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Comité d'orientation du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) tiendront aujourd'hui à Addis-Abeba, en Ethiopie, leur 26e sommet qui sera marqué par un rapport du président sud-africain, Jacob Zuma, sur l'état des infrastructures sur le continent, a appris la Pana mercredi auprès des organisateurs de la rencontre. Selon son programme, le sommet, qui sera présidé par le Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, également président du Comité d'orientation du Nepad, débattrà des moyens à mobiliser pour obtenir des ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets du Nepad. Il examinera également, lors d'une séance à huis clos, le rapport d'activités de l'Agence pour la planification et la coordination du Nepad qui sera présenté par son secrétaire exécutif, l'ancien Premier ministre nigérien, Ibrahim Assane Mayaki. La journée de travail des chefs d'Etat et de gouvernement sera largement consacrée aux infrastructures en Afrique avec les présentations successives du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (Pida), de l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique (AIDIA) et l'Initiative présidentielle de promotion des infrastructures (IPPI). Une autre partie des travaux des chefs d'Etat et de gouvernement sera consacrée à l'examen des points saillants du Rapport 2011 sur l'Indice du développement humain élaboré par les

Nations unies et à un exposé du directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies pour la lutte contre le sida (Onusida), Michel Sidibé. Auparavant, une délégation algérienne participe aux travaux de la 18e session du comité exécutif. Sur la présence algérienne, à la réunion du comité exécutif, Abdelkader Messahel a évoqué "une importante" participation algérienne aux travaux du 18e sommet ordinaire à travers la présentation du 2e rapport d'évaluation sur la gouvernance en Algérie dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad) et sa participation dans l'élaboration de rapports sur les infrastructures de base et les changements climatiques à la lumière des résultats du sommet de Durban en Afrique du Sud (juin) et en prévision du sommet prévu l'année prochaine au Brésil. Les ministres examineront également deux rapports sur la place du continent africain sur la scène internationale et la réforme des Nations unies outre les rapports de certains organes relevant de l'UA dont la commission africaine sur les droits de l'Homme et des peuples. Par ailleurs la 20e session ordinaire du Conseil exécutif (ministres des Affaires étrangères) de l'Union africaine (UA), qui a ouvert ses travaux jeudi à Addis-Abeba, s'est penchée quant à elle sur l'examen de questions liées à la paix, à la sécurité et à la consolidation de la coopération commerciale dans le continent, a indiqué le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. La situation en Somalie, les derniers développements au Soudan et au Sud-Soudan, la consolidation de la coopération commerciale entre pays membres et l'élection des membres du bureau de la commission africaine figurent parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la réunion de deux jours des ministres africains des Affaires étrangères, a précisé le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de l'actuelle session. Lors de la cérémonie d'ouverture, le président Ping a souligné que le Conseil exécutif se tient à un moment où la situation économique mondiale est préoccupante, malgré les efforts de la communauté internationale pour redresser la situation. Remarquant que la crise a eu un impact sur l'Afrique, le président a souligné la nécessité de renforcer le développement économique sur le continent afin que l'Afrique devienne la principale force pour la croissance mondiale dans un avenir proche. S. B.

## Le Mawlid Ennabaoui célébré le 5 février

Le Mawlid Ennabaoui (anniversaire de la naissance du prophète QSSSL) sera célébré le 12 rabie al awal 1433 correspondant à la journée de dimanche 5 février 2012, a annoncé hier le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Les

résultats de l'observation du croissant lunaire de rabie al awal, le 29 safar 1433 à travers l'ensemble du territoire national, ont établi que le 1er de ce mois a coïncidé avec le mercredi 25 janvier 2012, a précisé la même source.

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## 274 accidents en une semaine

Plus de 274 accidents de circulation routière ont été enregistrés par les différents services de la Sûreté nationale sur l'ensemble des zones urbaines du pays, durant la dernière semaine. Ces sinistres ont causé la mort de 9 personnes.

Ces accidents ont aussi engendré des blessures à 332 autres personnes.

Comparativement à la semaine précédente, une hausse de 25 accidents a été constatée.

En outre, le nombre des décès a également augmenté de 28 cas. Par contre, celui des blessés a baissé de 6 cas. Selon le bilan hebdomadaire de la DGSN, le comportement humain demeure le facteur causal prépondérant, soit 98,42% des accidents. A. B.

FAUX PAPIERS D'IDENTITÉ POUR UN BARON DE LA DROGUE

## 3 ans de prison à l'encontre du faussaire à Oran

Une peine de 3 ans de réclusion a été prononcée, jeudi dernier par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran, à l'encontre d'un individu qui avait fourni de faux papiers d'identité à un baron de la drogue. Le baron de la drogue avait été condamné dans l'affaire dite des 11,5 quintaux de kif, en référence à la quantité saisie en 2009 à Oran. Dix personnes impliquées dans cette affaire de trafic de drogue ont écopé de la réclusion à perpétuité à l'issue de leur jugement en avril

2011. Le réseau en question se livrait au trafic de drogue à partir des frontières ouest en direction du port sec de Rouiba (Alger) en vue de son expédition vers le continent européen. La mise en échec de ce trafic par les services de sécurité avait contraint le réseau à acheminer vers Oran la marchandise déjà en route, dont les 11,5 quintaux de kif saisis en 2009. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé 20 ans de réclusion à l'encontre du faussaire.

CONTREBANDE À CHELGHOUIM-LAÏD

## 6.104 pétards saisis à tadjenanet

Une quantité de 6.104 pétards, en provenance de la contrebande, a été récemment saisie par les gendarmes de Chelghouim-Laïd, dans la commune de Tadjenanet.

C'est au cours d'une ronde de police de la route sur la RN.05, dans cette commune, que le contrebandier en possession de ces pétards a été interpellé à bord d'un autocar de Sétif vers Constantine. Notons enfin qu'une enquête a été ouverte à ce titre.

A. B.

